



CSAO / OCDE

CLUB DU SAHEL ET DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST



CILSS

COMITE PERMANENT
INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL



22^{ÈME} RÉUNION ANNUELLE DU RPCA :

SYNTHÈSE DES PRÉSENTATIONS ET DISCUSSIONS

Rome (FAO), 12-13 décembre 2006



SOMMAIRE

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES.....	3
1. INTRODUCTION	5
2. SITUATION AGRICOLE, ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DANS LE SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST : <i>UNE PRODUCTION RECORD DEPUIS LES TRENTE DERNIÈRES ANNÉES</i>	7
2.1 RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2006-2007 : UNE PRODUCTION CÉRÉALIÈRE RECORD DEPUIS LES 30 DERNIÈRES ANNÉES	7
2.2 ZONES À RISQUE ET ACTIONS RÉALISÉES ET/OU PROGRAMMÉES.....	9
2.3 SITUATION DANS LES PAYS CÔTIERS	12
2.4 ÉVOLUTION DES PRIX SUR LES MARCHÉS ET PERSPECTIVES ALIMENTAIRES EN 2007	12
2.5 AIDE ALIMENTAIRE AU SAHEL, EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DANS LE MONDE	14
3. DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES ET LES OUTILS DE SUIVI DE LA SITUATION ALIMENTAIRE	14
3.1 SUIVI DES MARCHÉS TRANSFRONTALIERS EN AFRIQUE DE L'OUEST : RÉSULTATS DES MISSIONS CONJOINTES DE SUIVI DES MARCHÉS TRANSFRONTALIERS EN AFRIQUE DE L'OUEST	14
3.2 CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CRISES ALIMENTAIRES	16
3.3 PRISE EN COMPTE DES ASPECTS NUTRITIONNELS EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE ET D'ALERTE PRÉCOCE	17
4. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ET RÉALISATION DU SITE INTERNET DU RPCA.....	19
4.1 BILAN SOMMAIRE DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS	19
4.1.1 Outils et méthodes d'analyse et de suivi de la situation alimentaire.....	19
4.1.2 Mobilisation des ressources financières	21
4.1.3 Politiques nationales et régionales de développement pour une sécurité alimentaire durable.....	21
4.1.4 Mobilisation politique et institutionnelle.....	21
4.1.5 Information et communication.	21
4.2 LE SITE INTERNET DU RPCA	22
5. AUTRES INITIATIVES EN RAPPORT AVEC LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	24
5.1. COOPÉRATION TRIANGULAIRE ET LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION POUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ AU SAHEL.....	24
5.2 PRÉSENTATION DU SARDI :	25
5.3 FONCIER ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST.....	25
6. LIEU ET PROPOSITIONS DE POINTS À INSCRIRE À L'ORDRE DU JOUR POUR LA PROCHAINE RÉUNION ANNUELLE DE 2007	26
7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	27
7.1 CONCLUSION	27
7.2 RECOMMANDATIONS :	27
ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION	31
ANNEXE 2: ALLOCUTION D'OUVERTURE DE MR. CAROL VOYER, DIRECTEUR ACDI	35

ANNEXE 3 : ALLOCUTION D'OUVERTURE DE MR. NORMAND LAUZON, DIRECTEUR DU CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	37
ANNEXE 4 : ALLOCUTION D'OUVERTURE DE MR. MUSA MBENGA, SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DU CILSS.....	40
ANNEXE 5 : ALLOCUTION D'OUVERTURE PRONONCÉ PAR SEM YAHYA N'GAM, AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE LA MAURITANIE AUPRÈS DE LA FAO	43
ANNEXE 6 : LISTE DES PARTICIPANTS	45

Abréviations et acronymes

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
AGIR	Atlas Général d'Intégration Régionale
BCV	Banques Céréalières Villageoises
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CPC	Comité des Partenaires du CILSS
CSAO	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
DIAPER	Diagnostic Permanent
EMOP	Emergency Operation
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FEWS NET	Famine Early warning Systems
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
IFDC	International Fertiliser Development Centre
INSAH	Institut du Sahel (CILSS)
MIFRAC	Mission Française de Coopération
MISTOWA	Market Information System and Traders' Organisation in West Africa
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OIG	Organisation Inter Gouvernementale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OOAS	Organisation Ouest Africaine de la Santé
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RESIMAO	Réseau des Systèmes d'Information des Marchés en Afrique de l'Ouest
ROESAO	Réseau des Opérateurs Economiques du Secteur agro-alimentaire de l'Afrique de l'Ouest
RPCA	Réseau de Prévention des Crises Alimentaires
SMIAR	Système Mondial d'Information et d'Alerte Rapide
SNS	Stock National de Sécurité
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest

UNICEF	United Nations Children's Fund
UN-OCHA	UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
USAID	United State Agency for International Development

1. Introduction

Les 12 et 13 décembre 2006, s'est tenue à Rome (Italie) au siège de la FAO, la 22^{ème} réunion annuelle du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

La rencontre a été ouverte par SE M. Yahya N'GAM, Ambassadeur de la République Islamique de la Mauritanie auprès de la FAO (Italie – Rome), représentant SE Mr **Silly Gandega**, Ministre du Développement Rural de la République islamique de la Mauritanie, Ministre Coordonnateur du CILSS qui n'avait pas pu participer à la réunion. Celle-ci a rassemblé près de 70 participants comprenant : (i) des délégués de quelques pays membres du CILSS (CSA/Mauritanie, CNSA/Sénégal, CNSA/Gambie, PM/CCA/Niger, MDA/DPA/Tchad, CNSA/Burkina Faso, SP/CONACILSS de la Gambie, du Burkina Faso et de la République islamique de la Mauritanie), (ii) des représentants des partenaires techniques et financiers (France, USAID, UE, ACDI, Coopération Italienne), (iii) de hauts cadres et experts des organisations internationales et sous régionales (CSAO, CILSS, FAO, PAM, OMM, FISCR, FEWS NET, IBIMET), (iv) des représentants d'organisations paysannes et d'associations inter-professionnelles (ROPPA, CIC/Burkina Faso), (v) d'agences humanitaires (MSF) ainsi que (vi) des média (RFI).

Une conférence de presse regroupant certains médias nationaux et internationaux basés à Rome a été organisée pour échanger et mieux informer sur la situation alimentaire dans la région. En outre, la participation d'une journaliste de Radio France Internationale a été l'occasion de réaliser en particulier quelques interviews avec les principaux acteurs de la sécurité alimentaire.

La rencontre visait les objectifs suivants :

- Faire le point sur le bilan de la situation agricole, alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest ;
- Réfléchir et échanger sur les outils de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles ;
- Faire le point sur la mise en œuvre des recommandations des précédentes rencontres et sur l'animation du RPCA ;
- Échanger et partager les connaissances sur différentes initiatives dans la sous région.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par plusieurs allocutions :

- les mots introductifs et de bienvenue prononcés respectivement par : Mr. Henri Josserand, chef du SMIAR/FAO, Mr. Musa Mbenga, Secrétaire exécutif du CILSS ; Mr. Carol Voyer de la Coopération canadienne, Président du Comité des Partenaires du CILSS et Mr. Normand Lauzon, Directeur du CSAO
- le discours **d'ouverture prononcé** par SE M. Yahya N'GAM, Ambassadeur de la République islamique de la Mauritanie auprès de la FAO, représentant SEM **Silly Gandega, Ministre Coordonnateur du CILSS.**

Dans son mot de bienvenue, Mr. **Henri Josserand**, chef SMIAR/FAO, a souligné l'engagement de la FAO dans l'organisation de la réunion du RPCA ainsi que la richesse des échanges au sein des membres du Réseau.

Monsieur Musa Mbenga, Secrétaire exécutif du CILSS a remercié d'abord le Directeur Général de la FAO pour avoir accepté cette année d'accueillir à Rome, au siège de la FAO, la 22^{ème} réunion annuelle du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Il a ensuite remercié le Directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest qui a permis le rapprochement entre décideurs, partenaires techniques et financiers et acteurs au développement. Le Secrétaire Exécutif du CILSS a mis en exergue le rôle important du RPCA. Il a brièvement présenté la situation alimentaire 2006-2007 qui s'annonce relativement bonne pour les pays sahéliens à l'exception du Tchad et de la Guinée Bissau, en particulier à cause des conflits.

Monsieur Carol Voyer, de la Coopération Canadienne et Président du Comité des Partenaires du CILSS, s'est réjoui de la tenue de la 22^{ème} Réunion annuelle du réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest qui permettra, à tous les membres du réseau de proposer des solutions pertinentes pour assurer la sécurité alimentaire durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Mr. Carol Voyer a salué les efforts d'ouverture du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest qui a conduit à la reconstitution du tandem CILSS et CSAO pour une animation permanente du Réseau. Il a exprimé sa satisfaction pour le renforcement des études sur les marchés et les flux, les activités portant sur l'intégration des aspects nutritionnels dans le suivi de la situation alimentaire, le démarrage de la réalisation du bilan alimentaire dans certains pays, l'implication des pays côtiers dans le réseau ainsi que la création du site Internet du RPCA. Il a terminé son allocution en exprimant le vœu de voir un réseau crédible et écouté ; un réseau qui fonctionne toute l'année et un réseau dont les partenaires financiers s'engagent à long terme.

Monsieur Normand Lauzon, Directeur du CSAO a en particulier souligné l'intérêt de la redynamisation des activités du RPCA ainsi que la nécessité d'assurer un suivi régulier des propositions et recommandations sur la sécurité alimentaire. Il a également insisté sur le fait qu'un élément incontournable et prioritaire de la prévention des crises alimentaires consiste à assurer une meilleure maîtrise, une meilleure utilisation de l'eau. Une priorité doit donc être accordée à nos approches, nos stratégies et notre plaidoyer à cette question en faveur d'actions concrètes sur le terrain. Mr. Lauzon a rappelé l'intérêt que porte le CSAO sur les échanges transfrontaliers en particulier dans la zone Kano – Katsina – Maradi (K²M). Il a également profité de l'occasion pour remercier la MIFRAC et l'Ambassade de France au Burkina Faso pour leur appui à la création du site Internet du RPCA en collaboration avec le CSAO. Le Directeur du CSAO a souligné le fait que la population augmentera de 100 millions de personnes dans la région d'ici 2025 et que les moins de 25 ans représenteront alors plus de 65% de l'ensemble de la population. Face à cette forte croissance démographique, les questions essentielles qui se posent sont alors les suivantes : *Que faudra-t-il faire pour répondre aux besoins de ces populations dont le nombre croît rapidement ? Quelles actions faut-il entreprendre au niveau de la production et au niveau de l'accessibilité ? Comment mieux prendre en compte les aspects nutritionnels et le marché ? Comment s'assurer qu'il y ait complémentarité entre les décisions et les actions au niveau local, national, régional et continental ? Comment, et je me répète ici, assurer une meilleure maîtrise et utilisation de l'eau ?*

Monsieur l'Ambassadeur, représentant SE Mr. Monsieur Silly Gandega, Ministre Coordonnateur du CILSS, dans son discours d'ouverture, a en particulier salué les expériences et actions communes que mène le CILSS avec l'appui des organisations internationales comme la FAO, le PAM, le bureau OCHA, le FEWS NET, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, et récemment avec l'Organisation Ouest Africaine de la santé de la CEDEAO. Il a salué l'initiative visant à intégrer les aspects nutritionnels dans le suivi de la situation alimentaire. Il a également rappelé l'importance du suivi de la mise en œuvre des recommandations du RPCA sur la sécurité alimentaire. Avant de déclarer ouverte la 22^{ème} réunion du Réseau, Monsieur l'Ambassadeur a adressé ses vifs remerciements à tous

les partenaires du CILSS notamment à l'Italie, à la France, à l'Union européenne, au Canada et à l'USAID, dont le concours a permis d'organiser cette réunion et d'assurer le fonctionnement régulier du dispositif de veille régionale.

2. Situation agricole, alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest : *une production record depuis les trente dernières années*

2.1 Résultats de la campagne agricole 2006-2007 : une production céréalière record depuis les 30 dernières années

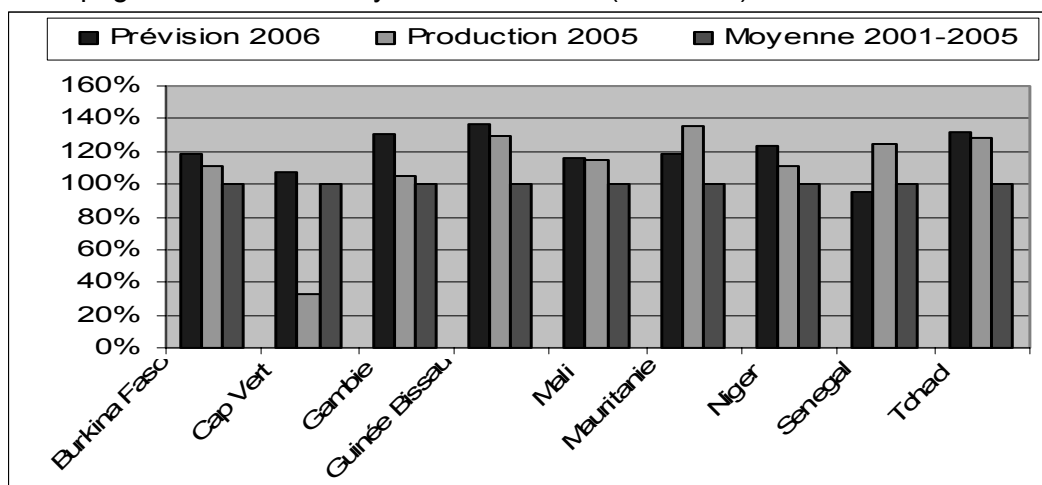
Malgré un léger retard de démarrage, la campagne agricole 2006-2007 a été marquée par des pluies globalement abondantes bien réparties dans le temps et dans l'espace à partir de la deuxième décennie de juillet. Cette situation s'est poursuivie jusqu'en octobre dans certaines localités. La situation phytosanitaire a été relativement calme et la plupart des points d'eau ont connu un bon remplissage. La situation des pâturages a été globalement très satisfaisante pour l'alimentation des animaux. La situation zoo sanitaire est restée globalement calme

Cependant, d'autres localités ont connu des arrêts de pluies précoces, des interruptions pluviométriques ou des inondations. Le niveau de certains barrages et retenues d'eau est resté en dessous de la situation habituelle. Dans certaines zones la production a été affectée par quelques attaques parasitaires (sautériaux, chenilles, pucerons) ainsi que la présence d'oiseaux granivores au niveau de certains périmètres rizicoles.

La production céréalière prévisionnelle totale des pays membres du CILSS pour la campagne agricole 2006-2007 est estimée par les dispositifs nationaux d'enquêtes à **15.062.600 tonnes**. Ce niveau record de production est en hausse de 3 % par rapport à celui de 2005-2006 et de 19 % par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années. On note particulièrement une augmentation significative de la production du riz dans plusieurs pays suite aux programmes spéciaux menés dans ces pays (à travers dont notamment l'utilisation de la variété NERICA). La production du sorgho a également connu une forte augmentation due à la substitution de quelques cultures de rente (coton, arachide) aux cultures céréalières dont le sorgho par les producteurs, un ajustement lié au retard d'installation de la campagne. Le niveau de production attendue sera supérieur de 19% à la moyenne des 5 dernières années. La production céréalière par habitant est estimée à près 232 kg soit une augmentation de près de 10% par rapport à la moyenne des 5 dernières années.

Par rapport à l'année dernière, les productions brutes seront en hausse dans l'ensemble des pays du Sahel à l'exception de la Mauritanie et du Sénégal (cf. graphique 1) où la baisse sera respectivement de 13 et 23%.

Graphique 1 : Variation de la production prévisionnelle brute par rapport à celle de la campagne 2005 et à la moyenne 2001-2005 (base 100).

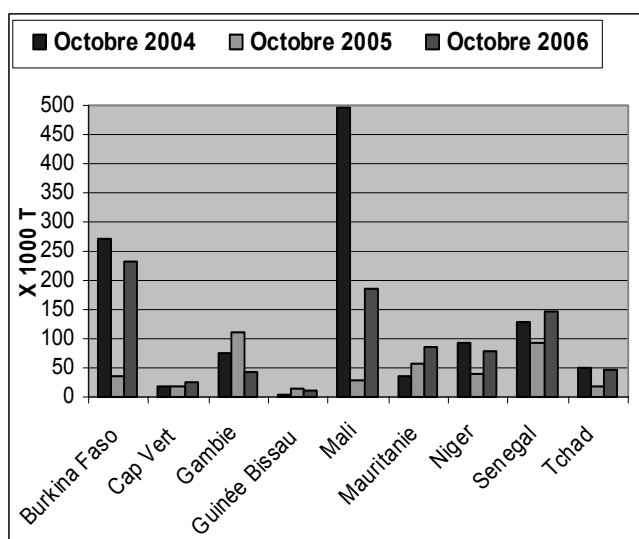


Source : CILSS/AGRHYMET

Sur le plan pastoral, la situation est également satisfaisante avec des pluies qui se sont poursuivies durant la troisième décennie de septembre dans la zone pastorale. La situation est aussi bonne pour les cultures de contre saison qui pourront renforcer l'équilibre alimentaire de la région.

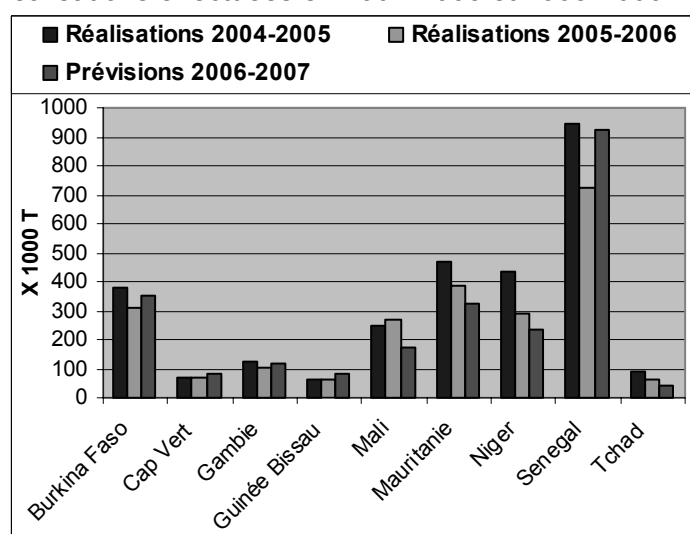
Les disponibilités alimentaires totales (production nette + stocks + importations) sont évaluées à 15 523 700 Mt pour des besoins estimés à 13 529 700 Mt. Dans ces disponibilités, la production locale contribue pour 12 338 500 tonnes, les stocks pour 855 200Mt et les importations pour 2 330 000 tonnes dont 114 200 tonnes proviennent de l'aide alimentaire. La répartition des stocks disponibles au 31 octobre 2006 et des importations prévisionnelles 2006-2007 est donnée par les graphiques 2a et 2b.

Graphique 2a : Niveau des stocks céréaliers (paysans, privés et publics) dans les pays du Sahel en fin octobre 2006



Source : CILSS/AGRHYMET

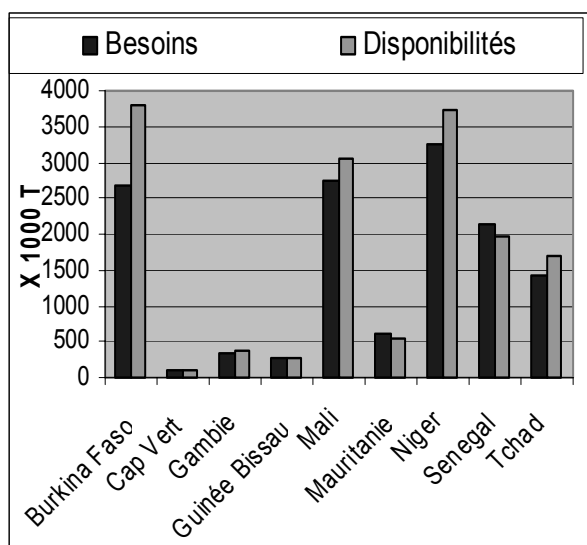
Graphique 2b : Importations prévisionnelles 2006 et réalisations effectuées en 2004-2005 et 2005-2006



Source : CILSS/AGRHYMET

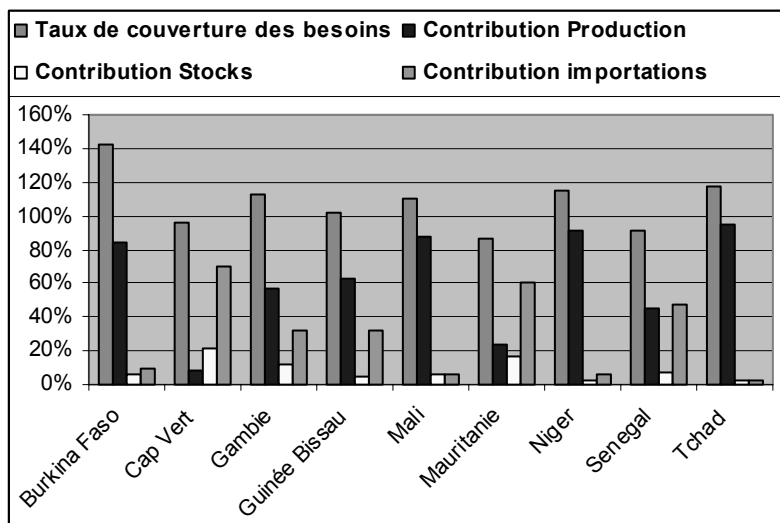
Cependant, les disponibilités sont très inégalement réparties entre les pays et à l'intérieur même des pays (Cf. graphique 3a). Le Burkina Faso à lui seul enregistre plus de la moitié de l'excédent régional avec 1 099 300 tonnes tandis que le Cap Vert, la Mauritanie et le Sénégal accusent des déficits respectifs de 4 500 tonnes, 83 300 tonnes et 187 100 tonnes. Leur situation n'est cependant pas préoccupante car ce sont des pays structurellement déficitaires et leur système d'approvisionnement commercial peut résorber leurs déficits (cf. graphique 3b). En effet, dans ces pays, les importations commerciales ont toujours été une composante essentielle des approvisionnements pour couvrir les besoins.

Graphique 3a : Niveau des besoins céréaliers et des disponibilités par pays pour l'exercice 2006-2007.



Source : CILSS/AGRHYMET

Graphique 3b : Taux de couverture des besoins par pays et contribution des composantes productions, stocks et importation dans le bilan céréalier 2006-2007.

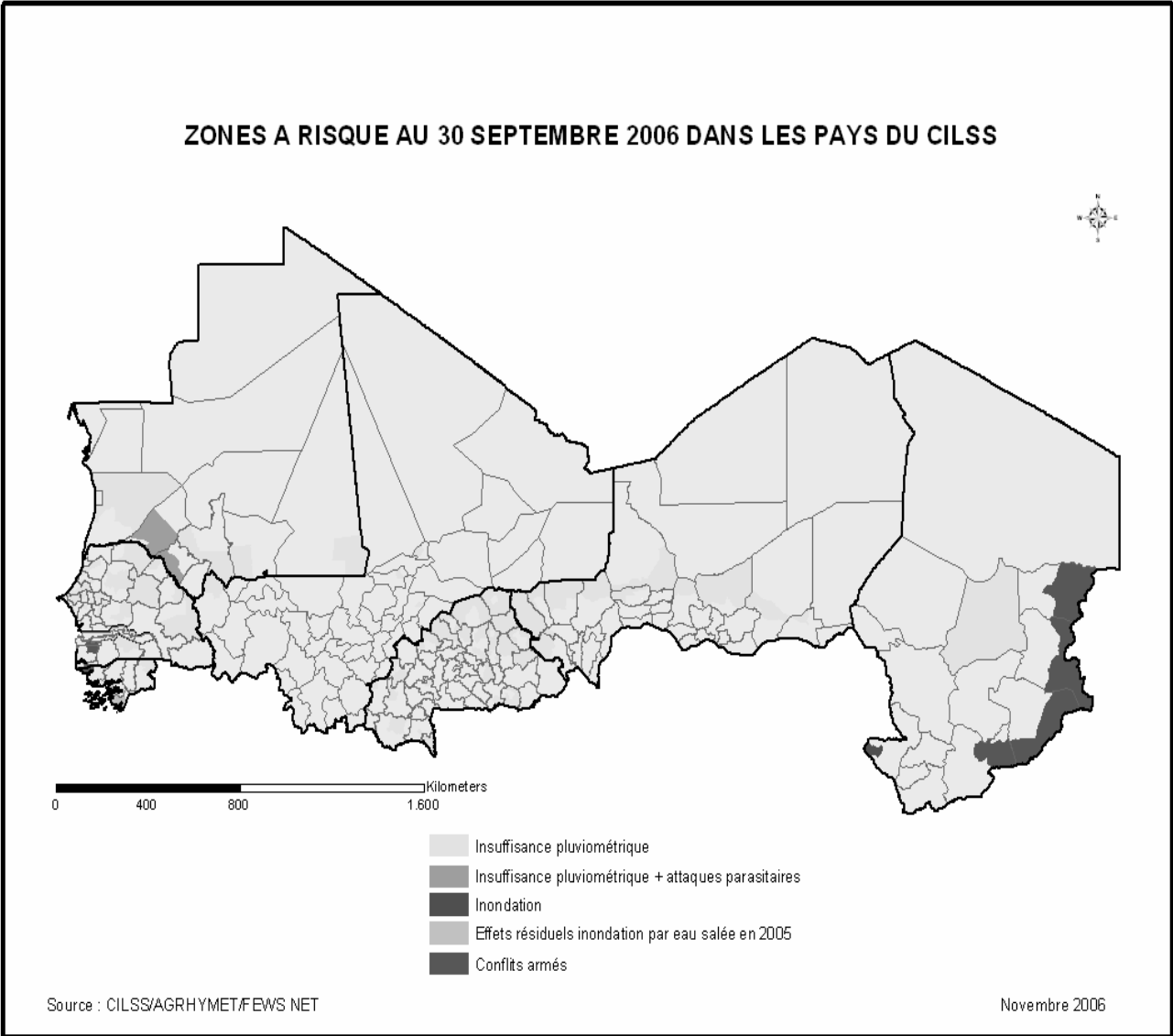


Source : CILSS/AGRHYMET

2.2 Zones à risque et actions réalisées et/ou programmées

Malgré les bonnes disponibilités céréalières enregistrées dans la région, la production dans quelques zones a été affectée par le retard des semis et la rupture des pluies survenue dans la deuxième décennie de Septembre. Ces zones circonscrites sont éparpillées dans tous les pays et un travail plus approfondi est en cours de réalisation par les dispositifs d'information pour mieux cibler les populations affectées et définir leurs besoins et les types d'interventions appropriées.

Carte 1 : Zones à risque au 30 septembre 2006 dans les pays du CILSS.



Le tableau ci-dessous présente les différentes zones vulnérables dans les pays Sahel identifiées en Octobre.

Pays	Zones à déficit conjoncturel	Nombre de villages ou population estimée
Burkina Faso	Plusieurs départements du Sahel, du Centre Nord, du Nord, et les provinces	6500 exploitants mais chiffres définitifs à préciser après évaluation.
Cap Vert	Zones arides des îles de Fogo, Santo Antao, Santiago, Sao Nicolau, Boa Vista et Maio	212 zones à risque englobant 92 305 personnes
Gambie	Zone d'accueil des réfugiés casamançais	6000 ménages situés dans 46 villages le long de la frontière avec le Sénégal
Guinée Bissau	Zones de Pitche, Pirada, Biombo, Tite, Empada, Catio, Bedanda, Cacine et Sao Domingo pour les réfugiés casamançais	<i>A préciser</i>
Mali	Région de Mopti (Wadouba, Dirma); Région de Kayes (Djelebo, Sahel, Karakoro et Koussané); Région de Tombouctou (Kondi)	<i>A préciser</i>
Mauritanie	Zone de Bassikounou, l'Affolé au H. El Garbi, la bande frontalière de l'Aftout, la zone du walo (Brakna, Gorgol), Nord Trarza et zones enclavées du Nord.	<i>A préciser</i>
Niger	L'Est de la région de Tillabéry et la partie nord de la zone agricole du pays	<i>A préciser</i>
Sénégal	Zone de Matam (triangle Matam-Linguère-Tambacounda); Casamance; Départements de Kaffrine, Podor, Bambey; Façades Nord-Est et EST du pays.	<i>A préciser</i>
Tchad	Batha, Kanem, BET, zones inondées de Léré, Département de Djouf Al Ahmar, et les régions frontalières des zones de conflit (Darfour et RCA)	<i>A préciser</i>

Concernant la situation alimentaire, les participants à la rencontre ont relevé quelques lacunes au niveau de l'identification des zones à risques et des populations vulnérables. A ce titre, deux recommandations faites au cours de la rencontre méritent d'être mentionnées :

- Affiner l'analyse des zones à risque en y ajoutant le nombre de population à risques ainsi que les actions nécessaires pour y faire face. L'organisation d'une mission conjointe CILSS - FEWS NET – FAO – PAM en appui aux dispositifs nationaux (Sénégal, Mauritanie, Guinée Bissau et Tchad) pour l'identification des zones à risques et les populations vulnérables et l'analyse portant sur le marché de Dawanu seront nécessaires. Ces analyses devraient être réalisées au début de l'année 2007 bien avant la réunion de suivi de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest prévue en mars.
- Comparer (en superposant) les interventions faites par les Etats et des partenaires et les zones à risques identifiées par les dispositifs nationaux de suivi de la situation alimentaire. Cette analyse est importante dans la mesure où l'expérience a montré que dans certains cas, les interventions liées à l'insécurité alimentaire ne se font pas toujours dans les zones à risque identifiées par les dispositifs nationaux de suivi de la situation alimentaire.

2.3 Situation dans les pays côtiers

La production agricole, céréalière en particulier est jugée satisfaisante dans les autres pays de l'Afrique de l'Ouest non membres du CILSS comme le **Bénin**, la **Guinée Conakry**, le **Nigeria**, le **Togo**, le **Ghana**, la **Côte d'Ivoire** et le **Libéria**. Les disponibilités en produits agricoles sont donc largement satisfaisantes dans toute la région de l'Afrique de l'Ouest. **Au Nigeria**, la production céréalière prévisionnelle 2006 est de 27 899 000 tonnes contre 25 870 000 tonnes en 2005 et 24 178 000 tonnes en 2004. Ce niveau de production représente une augmentation de près de 8% par rapport à la précédente campagne agricole. Au cours de la campagne agricole 2006-2007, la production de manioc au Nigeria est estimée à près de 46 millions de tonnes et représente une hausse d'environ 10% par rapport à la campagne agricole 2005-2006. Cette bonne production s'explique par les bonnes conditions agro météorologiques qui ont prévalu au cours de cette campagne. Dans le cas spécifique du Nigeria la bonne production s'explique également par la politique agricole fédérale d'appui aux producteurs pour favoriser l'utilisation de la mécanisation, des semences améliorées ainsi que d'autres intrants (fertilisants, produits phytosanitaires, etc). En effet, le gouvernement fédéral et certains Etats du Nigeria ont fait beaucoup d'effort pour que les engrais soient disponibles à temps et accessibles à un prix subventionné.

Cependant, la grippe aviaire a eu un effet dévastateur sur la production et la consommation de poulet au Nigeria. La baisse de la demande de poulets a eut pour conséquence une baisse de la demande de maïs qui constitue 80% de la consommation de l'industrie avicole. La demande de maïs pour la consommation animale est estimée à près de 1 100 000 tonnes de maïs au Nigeria. Si des mesures de redressement de l'industrie avicole ne sont pas rapidement prises, l'instabilité des prix de maïs pourrait entraîner à terme une baisse de la production.

2.4 Evolution des prix sur les marchés et perspectives alimentaires en 2007

La campagne 2005 fut marquée par une hausse exceptionnelle des prix des céréales jamais observée dans la région. Mais les bonnes productions céréalières enregistrées durant la campagne 2005-2006 ont provoqué une chute de prix à partir de août - septembre 2005. Deux autres facteurs importants ont influé sur le fonctionnement du marché régional : il s'agit d'une part de l'amélioration de la parité Naïra - Francs CFA et d'autre part de la peste aviaire (dont des foyers ont été constatés au Nigeria, au Niger, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire) et d'autre part de la grippe aviaire qui a occasionné une chute de la demande de maïs dans la sous région.

Cette situation est à l'origine d'une baisse des prix qui s'est poursuivie jusqu'en décembre 2005 et au delà sur certains marchés. Par la suite, les prix se sont stabilisés toute l'année malgré le retard d'installation de la campagne agricole au Sahel en juillet 2006. Les excédents céréaliers dégagés par les producteurs et le bas niveau des prix ont permis la reconstitution des stocks de sécurité alimentaire épuisés suite aux difficultés connues en 2005.

Les productions record enregistrées au cours de l'hivernage 2006 ont contribué à renforcer le niveau d'approvisionnement des marchés et la baisse des prix. A partir de septembre 2006, les prix sur les principaux marchés ont connu une forte baisse suite à la forte augmentation de l'offre de céréales. A la fin du mois de novembre 2006, au Mali, le prix du maïs a connu une baisse variant de 40 à 60% selon le marché dans le cercle de Koutiala. Au Burkina Faso, entre juillet et novembre 2006, les prix des céréales ont connu une baisse exceptionnelle estimée à 138% pour le maïs blanc à Ndorola, 90% pour le sorgho blanc et 89% pour le mil local à Gassan. A la même période, à Maradi au Niger, le prix du mil a connu une baisse de 47%.

Toutefois, il faut souligner que le niveau actuel des prix est certes nettement plus bas que celui de l'an dernier à la même période mais il reste cependant proche de la moyenne des cinq dernières années sur la plupart des marchés ;

Dans les autres pays non sahéliens d'Afrique de l'Ouest, notamment au Nigeria et au Bénin, le prix des céréales est également en baisse par rapport l'année dernière. Toutefois, le prix des céréales actuellement observé au Nigeria, est nettement plus élevé que celui observé sur certains marchés frontaliers du Niger. A Maradi (Niger) par exemple, le mil est 20% moins cher qu'à Kano (Nigeria) au marché régional de Dawanu. Cette situation est due aux bonnes récoltes enregistrées à Maradi, à l'amélioration de la parité de la naira par rapport au francs CFA et la politique de stockage des autorités nigérianes en appui à la sécurité alimentaire et au revenu des producteurs. Ainsi l'inversion des flux est possible entre le Sahel et le Nigeria notamment si la demande indienne en céréales pour les brasseries se confirme au Nigeria.

Pour ce qui concerne le bétail, il ressort que les prix de vente des animaux se sont beaucoup appréciés sur les marchés sahéliens. Les termes d'échanges bétail/céréales sont en faveur des éleveurs. Deux facteurs importants ont contribué à cette situation : la disponibilité du fourrage, l'absence de maladie du bétail et une demande soutenue en provenance des pays côtiers.

En 2007, l'évolution du marché régional devrait être comparable à celle vécue en 2006 avec des prix stables, proches de la moyenne pour les céréales garantissant ainsi une meilleure accessibilité pour les plus pauvres. En ce qui concerne le bétail, les prix pourraient connaître une hausse comparativement à leur niveau de 2006 et à la moyenne des cinq dernières années. Toutefois, ces évolutions peuvent être accélérées ou diminuées en fonction de plusieurs facteurs dont les plus importants et qui nécessitent un suivi rapproché sont:

- l'évolution de la parité CFA/Naira/dollar ;
- l'évolution de la demande de maïs pour l'aviculture;
- la situation des stocks céréaliers et des prix sur le marché de Dawanu au Nigeria ;
- l'évolution de la reconstitution des stocks nationaux de sécurité dans les pays sahéliens;
- le niveau d'application de la politique de stockage du gouvernement fédéral nigérian ;
- les niveaux de production et la commercialisation des cultures de rente.

A l'issu des débats, les participants à la rencontre ont recommandé d'affiner l'analyse des prix et des marchés en prenant en compte la situation des prix payés aux producteurs et les effets des variations de prix pour les consommateurs. L'analyse permettrait d'éclairer les deux aspects que recouvre le prix qui est à la fois un revenu pour les producteurs mais aussi une dépense pour les consommateurs.

A la lumière de ce qui précède, les recommandations formulées sont les suivantes :

- continuer à appuyer le stockage (public, commerçant, producteur, coopératif) pour juguler une baisse trop marquée des prix qui risque d'être préjudiciable pour la production agricole;
- permettre aux groupements de producteurs d'accéder aux lignes de crédit (micro-finance) en vue de renforcer la sécurité alimentaire structurelle;

- améliorer les conditions de transfert et d'échange des produits agro-pastoraux en levant toutes les entraves liées à la libre circulation des biens, des personnes et des services ;
- assurer un suivi régulier des marchés et des flux transfrontaliers de céréales et de bétail.

2.5 Aide alimentaire au Sahel, en Afrique de l'ouest et dans le monde

En 2005-2006, l'aide alimentaire fournie par l'ensemble des donateurs sous ses multiples formes (céréales, achats locaux et autres produits importés) aux pays du CILSS est estimée à 348 000 tonnes, soit une diminution de 80 000 tonnes (19 %) par rapport à la campagne précédente. L'aide alimentaire sous forme de céréales importées, à l'exclusion des achats locaux, est estimée à 270 000 tonnes. 45 % de l'aide alimentaire fournie aux pays du Sahel a été octroyée via le PAM. Le Niger est resté, en 2005-2006, le principal bénéficiaire de l'aide alimentaire livrée aux pays du CILSS, mais les quantités reçues ont toutefois diminué de 34 % comme ce fut le cas pour l'ensemble des pays de la zone sahélienne à l'exception du Mali. Les modes d'approvisionnement de l'aide alimentaire en céréales pendant la campagne 2005-2006 sont constitués de transferts directs (59 %), des achats locaux (13 %) et des achats triangulaires (28 %). Le PAM a fourni 88 % de l'aide d'urgence et 37 % de l'aide projet. Les Etats Unis ont contribué à hauteur de 58 % de l'aide projet dont près de deux tiers étaient destinés à la vente, 35 % à l'aide d'urgence et 31 % à l'aide programme. Le Japon a fourni 62 % de l'aide programme, l'Allemagne 7 % de l'aide d'urgence et 5 % de l'aide projet.

Des réformes sont prévues au début de l'année 2007 aux Etats-Unis sur les critères et règles de fonctionnement de la PL 480. Celle-ci définit la loi régissant l'aide alimentaire des Etats Unis d'Amérique. Il sera donc indispensable que l'équipe en charge de faire les propositions sur ces réformes prennent en compte les principes édictés par la charte de l'aide alimentaire au Sahel en particulier pour laisser davantage la possibilité de recourir aux achats locaux, ou aux actions de substitution à l'aide alimentaire comme le financement des actions d'appui à la sécurité alimentaire (appuis SAP et SIM, banques de céréales, etc.) comme l'avait fait l'Union Européenne dans les années 80.

3. Dispositif régional de prévention des crises alimentaires et les outils de suivi de la situation alimentaire

3.1 Suivi des marchés transfrontaliers en Afrique de l'Ouest : Résultats des missions conjointes de suivi des marchés transfrontaliers en Afrique de l'Ouest

Suite à la crise alimentaire intervenue au Niger et dans d'autres pays du Sahel en 2005, plusieurs intervenants ont soulevé la question du rôle joué par les marchés et les échanges transfrontaliers, dans les difficultés d'accès aux céréales qui ont été enregistrées. Cette situation a motivé l'envoi d'une mission conjointe CSAO/OCDE, PAM, FEWS NET, CILSS, OCHA, UNICEF et RESIMAO dans la zone Katsina Kanon Maradi (K²M) afin de:

- mieux cerner le commerce transfrontalier de l'élevage et des céréales et son impact sur la sécurité alimentaire ;
- préparer un éventuel processus de coopération transfrontalière nigéro-nigérian par rapport à ces deux filières (et à la sécurité alimentaire).

Le rapport de mission publié en juillet 2006 a confirmé que la sécurité alimentaire dans la région est désormais influencée par de nombreux facteurs et situations qui ne se limitent pas à un seul territoire national. Les marchés céréaliers évoluent en fonction de plusieurs divers facteurs comme les cours mondiaux du coton, le taux de change EURO/DOLLAR, le prix du pétrole, etc. Cela implique que la question de la sécurité alimentaire dans la région doit être abordée à travers une approche intégrée et régionale.

Le rapport de mission souligne aussi le rôle important que pourrait jouer le niveau local transfrontalier dans la prévention et la gestion des crises alimentaires.

Dans le cadre de la valorisation des conclusions du rapport et de sa synergie avec le système de suivi des flux transfrontaliers dans la région, le CSAO/OCDE, le CILSS, FEWS NET et le PAM vont poursuivre les investigations en vue de :

- Mobiliser les acteurs locaux et les décideurs politiques nationaux et internationaux sur la double approche coopération transfrontalière et sécurité alimentaire ;
- Déterminer l'ancrage local du futur système de suivi des flux et des marchés transfrontaliers dans la zone K²M ;
- Mettre en place une première initiative transfrontalière de prévention et gestion des crises alimentaires ;
- Définir des actions concrètes de terrain sur la sécurité alimentaire au niveau de la gestion et de la prévention des crises alimentaires

Un plan conjoint d'opération et d'activités à mener pour l'atteinte de ces objectifs a été présenté aux participants. Il comprend les principales activités suivantes :

- Janvier 2007 : mission conjointe de sensibilisation politique pour informer, sensibiliser et mobiliser les autorités nationales et les représentants des Bailleurs de Fonds au Niger et Nigeria ;
- Février 2007 : mission technique conjointe dans la région Kano-Katsina-Maradi pour informer différents acteurs (les acteurs locaux, les acteurs public et privé) de l'état de l'avancement du dossier K²M et en même temps donner aux acteurs locaux la possibilité de discuter, amender et valider les projets de coopération transfrontalière ressortis dans la partie recommandations du rapport de mission publié en juillet 2006. Cette mission permettra aussi d'identifier les acteurs clé et définir avec eux leur rôle dans un dispositif de suivi des marchés et flux. Elle explorera aussi les autres initiatives locales relatives à la sécurité alimentaire à prendre en compte et abordera les questions logistiques relative à la tenue de l'atelier transfrontalier de validation des actions à conduire.
- Fin février 2007 : tenue de l'atelier transfrontalier qui réunira tous les partenaires et acteurs. Il sera l'occasion de :
 - Présenter, discuter, compléter et valider le rapport de mission avec les acteurs locaux ;
 - Présenter et discuter le projet CILSS / FEWS NET / PAM en matière de suivi des marchés et flux ;
 - Ecouter les propositions des acteurs locaux sur la question: « *Comment le niveau local transfrontalier pourrait-il contribuer à la prévention et à la gestion des crises alimentaires et à la mise en œuvre des projets?* » ;
 - Présenter et discuter les projets de coopération transfrontalière ;

- Définir les modalités concrètes de l'inclusion du thème de la prévention et de la gestion des crises alimentaires dans l'agenda régulier et les travaux de la Commission Mixte Niger – Nigeria et autres instances ou initiatives ;
- Arrêter les actions opérationnelles à mener dans le court terme concernant la prévention et la gestion des crises alimentaires au niveau local et la mise en œuvre des projets à travers la coopération transfrontalière.

A la fin du processus, un document conjoint de programme et plan d'opérations relatives à la coopération transfrontalière en matière de sécurité alimentaire sera réalisé et diffusé.

En complément de l'initiative K2M, le CILSS avec l'appui de la Mission Française d'Appui au CILSS (MIFRAC), et en collaboration avec le bureau PAM/ODD et le FEWS NET a engagé une étude diagnostic sur les filières, les marchés et de proposition de dispositif de suivi des flux transfrontaliers. Le rapport d'étape n° 1 a été discuté à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), du 4 au 6 décembre 2006 par le comité de pilotage (CILSS, FEWS NET, MIFRAC, PAM/ODD, RESIMAO) mis en place a cet effet. Les premiers résultats ont porté sur :

- L'ancrage institutionnel du dispositif de suivi des flux transfrontaliers
- les produits devant faire l'objet de suivi porteraient dans un premier temps sur les céréales et le bétail et, dans un deuxième temps, sur les oléagineux et les tubercules.
- Une cinquantaine de marchés a été retenu pour la collecte des données.

Le rapport d'étape 2 devra prendre en compte les amendements et observations du comité de pilotage avant la tenue de l'atelier régional de validation prévu au début de l'année 2007.

3.2 *Calendrier prévisionnel des crises alimentaires*

Le Calendrier Prévisionnel des Crises Alimentaires (CPCA), développé par les projets AP3A et SVS (projets exécutés par le CILSS, à travers les activités du Centre Régional AGRHYMET), représente une nouvelle approche en termes d'alerte précoce dans le contexte sahélien. Le principe se base sur l'évolution conceptuelle (l'information demandée et non l'information disponible) en rapport avec l'évolution technologique en passant du suivi classique de la campagne agricole à la prévision des crises alimentaires.

Sur le plan opérationnel le CPCA a mis en place :

1. Un « cadre de référence » pour les utilisateurs (décideurs de l'aide d'urgence et cadres du Groupe de Travail Pluridisciplinaire « GTP ») qui prend en compte les typologies de crises (échelle spatiale et facteurs de risque), le format et le planning de l'information (information ciblée en rapport avec la typologie de crises.). Le CPCA se base sur la convergence et l'intégration des produits d'analyse : produits CILSS, produits d'autres sources et nouveaux produits. Ce cadre vise la détermination des zones à risque et sert de support à l'identification des zones vulnérables
2. un « moteur d'information sur le WEB » qui permet d'assurer la diffusion et l'accès facile à une information appropriée. Cet outil assure l'accès dynamique aux informations relatives à l'état de la sécurité alimentaire par deux communautés d'utilisateurs (les décideurs de l'aide d'urgence et les cadres techniques qui ont deux différents niveaux de demande d'information et de connaissances techniques.) C'est un système intégré à deux niveaux d'utilisation : le premier répond aux besoins des décideurs et le deuxième permet aux techniciens de faire des analyses.

Le Calendrier des crises alimentaires est à rattacher aux principes de des « lignes de défense » qui avaient été développés par le RPCA et qui stipulent que les réponses aux crises alimentaires passent par 4 niveaux selon l'ordre de priorité suivant :

- local (stocks paysan, banques de céréales),
- national (échanges entre région, achats locaux, stock national de sécurité alimentaire),
- régional (commerce régional avec pays excédentaires, opération triangulaires) et enfin,
- niveau international (aide alimentaire importée). A ce niveau, les délais de réponse des donateurs ne doivent pas être sous-estimés.

Dans une optique d'harmonisation et de coordination, plusieurs participants ont insisté sur la nécessité de faire un nouveau recensement des différents systèmes d'information et de leurs méthodologies, leurs spécificités ainsi que les points communs comme cela avait été fait il y a quelques années dans le cadre du groupe de travail du RPCA sur les SISAS.

3.3 Prise en compte des aspects nutritionnels en matière de surveillance et d'alerte précoce

Les pays sahéliens présentent des taux de malnutrition chronique record et la sous-région enregistre de surcroît une aggravation progressive de la tendance depuis une vingtaine d'années. La malnutrition chronique se traduit notamment par un retard de croissance chez les jeunes enfants (prévalence égale ou supérieure à 35% en moyenne) qui amplifie la malnutrition dite « visible » essentiellement la malnutrition aiguë (c'est-à-dire clinique), qui entraîne la mort s'il n'y a pas d'intervention rapide (médicale par exemple).

Les Systèmes d'Alerte Précoce (SAP) mis en place dans les pays du CILSS n'ont pas un mode de fonctionnement homogène (systèmes experts, enquêtes ménages, différentes variables collectées à l'échelon administratif de base, ...). Ils reposent sur leur capacité à fournir en temps utile une information dédiée à la prise de décision, permettant de déterminer des actions adaptées et ciblées. La crise nutritionnelle au Niger a illustré la difficulté de fournir une information fiable, basée sur une échelle probabiliste de risques à l'insécurité alimentaire. Lors de la dernière réunion du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) qui s'est tenue à Paris en décembre 2005, une recommandation finale à l'issue des travaux visait à améliorer le fonctionnement des SAP notamment en envisageant les moyens d'intégrer dans les critères de surveillance et d'alerte, des informations de type nutritionnel. Des missions de terrain dans sept pays du CILSS ont été organisées pour dégager les orientations relatives à la mise en œuvre de cette initiative. A l'issue de ces missions, il ressort les constats suivants :

- les sources d'informations en sécurité alimentaire et santé/nutrition existent dans tous les pays visités (EDS, MICS, enquêtes pauvreté des ménages, statistiques de santé mais aussi données régionales ou micro économiques publiées par les ONG) mais il n'existe pas encore de mise en perspective des données et analyse causale.
- L'absence de données nutritionnelles saisonnières en routine ne donne pas de repère sur l'évolution des taux de malnutrition aiguë en période de soudure et en période de crise disponible, d'où la difficulté de clarifier la notion de « gravité » et de déclencher des actions d'urgence appropriées.

Il serait important de définir et d'harmoniser les indicateurs de nutrition et de proposer des seuils de déclenchement de l'alerte ainsi que les actions appropriées pour chaque situation. L'utilisation des indicateurs nutritionnels à visée d'alerte ne peut être obtenue qu'en dissociant la surveillance nutritionnelle (étude transversale sur le suivi d'une série longue) de

l'alerte précoce (étude sur les données du moment), la qualité du recueil des données de la surveillance déterminant la faisabilité du processus d'alerte précoce. La mise en œuvre de cette initiative s'appuierait sur l'approche NUSAPPS (Nutrition, Sécurité Alimentaire et Politiques Publiques au Sahel) fondée sur un partenariat technique, scientifique et programmatique visant le diagnostic et la mise en commun des réponses.

Les pays sont aujourd'hui assez démunis en termes de vision et de pilotage des diverses interventions qui ne se retrouvent pas clairement dans les politiques même quand ces dernières existent ou font l'objet de réexamen. Pour ce faire, il est recommandé que les actions à mener par le CILSS en soutien aux pays, s'attachent :

- à améliorer les diagnostics sur la sécurité alimentaire dont la nutrition par la mise en perspective des différentes données qui y sont rattachées en recherchant notamment les éléments de causalité ;
- à doter les pays de protocoles concernant le recueil des données et les analyses nutritionnelles servant ainsi à renseigner les politiques publiques de lutte contre la pauvreté.

La présente initiative, menée par le CILSS en collaboration avec l'IRD, l'OOAS et HKI démarrera dès l'année 2007 à partir d'un financement obtenu via le MAE France. ECHO, FEWS NET, FAO et PAM ont exprimé leur intérêt à contribuer à cette initiative.

La rencontre du RPCA a été également l'occasion de présenter d'autres initiatives en rapport avec les questions de nutrition. Le PAM a ainsi fait une présentation sur la prévention et la prise en charge de la malnutrition des enfants au Sahel. Les éléments clés de cette présentation ont porté sur les indicateurs de la mortalité en Afrique. Le taux de mortalité infantile au Sahel est estimé à 216 pour mille et il est le taux le plus élevé au monde. 56% des décès parmi les enfants ont lieu au cours de la première année. Les taux de malnutrition chroniques sont très répandus et très élevés. Le taux de malnutrition aiguë des enfants de moins de 5 ans atteint 18% pour certains pays du Sahel alors le seuil critique est fixé à 15% par l'OMS.

Face à cette situation le projet PAM vise à concevoir et opérationnaliser les programmes intégrés de nutrition visant les enfants de moins de 3 ans et les femmes enceintes et allaitantes. Ce programme sera réalisé à travers la mise en place d'une approche multisectorielle s'appuyant sur la prévention et la réhabilitation. Les approches sanitaire, ambulatoire et/ou communautaires seront privilégiées. Le PAM vise également, la dynamisation du partenariat entre les Gouvernements, le système des Nations Unies, les ONGs, les partenaires financiers et les communautés.

4. Bilan de la mise en œuvre des recommandations et réalisation du site Internet du RPCA

4.1 Bilan sommaire de mise en œuvre des recommandations

Afin d'opérationnaliser le suivi et la mise en œuvre de ces recommandations tel que cela avait été proposé lors de la réunion extraordinaire du RPCA en avril 2006, les 112 recommandations ont été retravaillées en tenant compte des éléments suivants : (i) reformulation de certaines recommandations pour les rendre encore plus précises et opérationnalisables ; (ii) élimination des doublons et (iii) élimination des recommandations qui ne sont pas du ressort du RPCA. C'est ainsi le nombre des activités liées aux recommandations est passé de 112 à 31. Un effort important a été consenti pour rendre ces recommandations suffisamment précises en vue de leur traduction en action concrète, en identifiant également les responsabilités, facilitant ainsi le suivi de leur mise en œuvre. Elles ont été regroupées sous 5 rubriques ou thèmes¹ :

- ✓ Outils et méthodes d'analyse de suivi de la situation alimentaire ;
- ✓ Mobilisation des ressources financières ;
- ✓ Politiques nationales et régionales ;
- ✓ Mobilisation politique et institutionnelle et
- ✓ Information et communication

Le bilan de la mise en œuvre des recommandations depuis avril 2006 révèle que plus de 10 sur les 31 recommandations sont en cours de réalisation ou ont été entièrement réalisées (voir annexe sur le Bilan de mise en œuvre des recommandations pour plus de détails). Un bilan sommaire a été présenté pour les recommandations de chacun des 5 thèmes.

4.1.1 Outils et méthodes d'analyse et de suivi de la situation alimentaire

Les recommandations portant sur ce thème reposent sur 4 outils méthodologiques principaux à savoir :

- ✓ La mise en œuvre du cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité et le bilan alimentaire ;
- ✓ La prise en compte des marchés notamment le suivi des prix et l'évaluation des flux des produits agricoles ;
- ✓ La relecture et l'évaluation de la charte de l'aide alimentaire et la charte de la qualité des données statistiques ;
- ✓ La formation et le renforcement des capacités des services nationaux.

Trois activités sur les quatre sont déjà en cours de réalisation. La relecture et l'évaluation de la charte de l'aide alimentaire n'ont pu être réalisées en 2006 faute de financement au cours de l'année 2006.

Le cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité. Les tests ont été effectués dans trois pays : Burkina Faso, Mali et Niger. Trois autres pays sont en train de faire les tests : Cap vert, Mauritanie et Sénégal. Certaines activités spécifiques comme l'harmonisation des taux de perte, d'estimation des semences et les coefficients d'usure à appliquer sur les produits céréaliers ont été réalisées. Un atelier de présentation et de validation a été organisé à

¹ Un document complet et détaillé de toutes les recommandations et leur état de mise en œuvre est disponible sur demande

Dakar en juillet 2006. Pour la première fois, le Niger a commencé à prendre en compte la population péri-urbaine dans les enquêtes qu'il mène sur 12000 ménages.

Concernant le passage du bilan céréalier au bilan alimentaire, il a été présenté l'expérience du Sénégal. L'outil prend en compte un certain nombre de produits (environ 40 produits) produits végétaux, produits animaux et boissons. Cette expérience a été partagée avec les autres pays du CILSS et des pays côtiers pour les encourager à l'appliquer. 4 autres pays sont en train de faire le bilan alimentaire prévisionnel 2006-2007 et les résultats seront disponibles en mars 2007 : Burkina Faso ; Mali, Niger, Cap vert.

Prise en compte des marchés et l'évaluation des flux. FEWS NET, PAM, le CILSS et le CSAO sont en train de mener d'autres expériences pilotes pour évaluer les échanges de céréales et de bétail entre le Niger et le Nigeria dans la zone Maradi – Katsina - Kano. Le CSAO a déjà réalisé des études portant sur les échanges transfrontaliers entre le Mali, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire (zone Sikasso - Korhogo - Bobo Dioulasso. Le CILSS et le projet IFDC /MISTOWA/CILSS organisent conjointement deux réunions par an qui réunissent des opérateurs économiques. Le CILSS a mené d'autres analyses dans des zones transfrontalières (Malanville - Bénin, Kamba - Nigeria et Gaya au Niger ; Cinkansé - Togo, Bakwu - Ghana, Bitou - Burkina-Faso ; etc.)

Charte de l'aide alimentaire et charte de qualité des données statistiques. Faute de financement, cette activité n'a pu être menée. Est-ce le contenu de la charte à revoir ou est-ce l'amélioration de la communication de la charte en particulier pour les Etats, les bailleurs et les autres acteurs non membres du RPCA ? Un consensus s'est dégagé autour de trois éléments :

- Réaliser en 2007 une évaluation de l'application des principes de la charte dans au moins deux pays : Niger et Mauritanie ;
- Réaliser une revue des différentes évaluations antérieures. Cette revue servirait de base pour une éventuelle relecture de la charte et;
- Assurer une large diffusion et information de la charte en particulier auprès des pays non signataires mais qui contribuent à l'aide alimentaire en Afrique de l'Ouest.

Au début de l'année 2007, les Etats-Unis d'Amérique prévoient une révision de la PL480, une loi qui régit entre autre l'aide alimentaire américaine. Il a été proposé de rappeler les principes de la charte de l'aide alimentaire (signée par les Etats Unis) aux négociateurs impliqués dans les discussions pour que ces principes puissent être pris en compte.

Concernant la charte qualité des données statistiques, le document de référence a été finalisé et envoyé aux services des statistiques agricoles des différents pays pour application. Le processus est en cours au Burkina Faso. Les résultats seront disponibles en 2007.

Renforcement des capacités des services nationaux d'enquête et d'alerte précoce. Sur financement USAID, le CILSS a apporté en 2006 un appui pour la redynamisation du dispositif de l'enquête agricole en Gambie. Depuis près de 5 ans, FEWS NET continue d'assurer la formation sur l'utilisation des images satellitaires et l'utilisation des outils d'analyse sur les prix dans les 5 pays sahéliens où il intervient.

4.1.2 Mobilisation des ressources financières

Plusieurs pays du CILSS ont fait des efforts remarquables pour intégrer dans les budgets nationaux le financement des enquêtes agricoles nationales. Parmi les 9 pays membres du CILSS, 7 pays inscrivent régulièrement les frais de suivi de la campagne agricole dans leurs budgets nationaux. La Guinée Bissau ne le fait pas encore. Le Niger a mentionné que plusieurs partenaires (dont l'Allemagne et la Suisse) contribuent au financement des enquêtes agricoles et des SIM des SAP. Il subsiste cependant pour certains pays quelques difficultés. Les budgets nationaux alloués aux enquêtes agricoles sont difficilement mobilisables ou débloqués tardivement après que la période d'évaluation des productions ait été dépassée. Aussi, certains pays manquent toujours de matériels nécessaires pour assurer un meilleur fonctionnement dans l'analyse et le traitement de l'information.

4.1.3 Politiques nationales et régionales de développement pour une sécurité alimentaire durable

Certaines activités prévues pour ce thème sont en cours de réalisation. Il s'agit notamment de l'analyse portant sur la reconstitution des stocks de sécurité. Cette analyse est pilotée par l'Institut du Sahel (CILSS) pour approfondir le comportement des différents (producteurs, opérateurs privés et agents publics). Cette étude pourra servir de base de réflexion pour l'analyse de la reconstitution des stocks de sécurité. D'autres activités ne sont pas encore mise en œuvre. Il s'agit notamment de :

- définition du stock national de sécurité acceptable par tous les acteurs impliqués dans la sécurité alimentaire ;
- mise sur pied d'un mécanisme favorisant le stockage villageois et encourageant le stockage des commerçants.

4.1.4 Mobilisation politique et institutionnelle

Deux activités prévues dans le cadre de la mobilisation politique n'ont pu être réalisées en 2006. Il s'agit notamment de :

- l'organisation de mission de sensibilisation sur l'application des textes réglementaires de l'UEMOA et de la CEDEAO et
- l'organisation des missions de sensibilisation auprès des Etats pour qu'ils fournissent les informations en temps opportuns.

La CEDEAO a été proposée comme institution responsable de la mise en œuvre de ces deux recommandations. Les détails relatifs à leur mise en œuvre n'ont pu être obtenus du fait que la CEDEAO n'était pas représentée au cours de la réunion.

D'autres activités portant sur l'organisation de conseil des ministres extraordinaires en cas de crise ainsi que la veille des décisions des Etats pouvant avoir des impacts sur les marchés sont à réaliser en cas de besoin.

4.1.5 Information et communication.

Certaines activités en rapport avec ce thème de communication sont à mener de manière ponctuelle en fonction des circonstances. Il s'agit notamment

- d'organiser une conférence de presse en cas de crise ;
- de vulgariser les documents de stratégie politiques du CILSS, UEMOA et CEDEAO ;
- d'envoyer aux ministres concernés les compte rendu des réunions techniques sur la situation alimentaire ;

- d'organiser une réunion spéciale du RPCA en cas de crise alimentaire

D'autres activités sont en cours de réalisation notamment :

- la création d'un site Web du RPCA (voir section 5 pour plus de détails) ;
- mettre à contribution la presse internationale pour une meilleure information et gestion des crises alimentaires. Un journaliste de Radio France International (RFI) a participé à tous les travaux du RPCA. Une conférence de presse regroupant les principaux médias internationaux basés à Rome a été organisée. Cette conférence de presse était l'occasion d'informer la presse des résultats de la campagne.

Au cours de la rencontre, une Il a été recommandé de mener une analyse sur la cohérence entre les politiques et actions des bailleurs et celles des Etats. Cette analyse permettrait de pérenniser les interventions des partenaires au développement. A ce titre, Il appartient aux Etats de l'Afrique de l'ouest pour mieux définir les orientations

4.2 Le site Internet du RPCA

La crise alimentaire qu'ont connue certains pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest en 2005 a révélé à nouveau des difficultés d'information et de communication permettant la prise de décision rapide et d'action pour y faire face mais également les dégâts que peuvent provoquer les divergences dans l'appréciation de la situation.

Après la crise, plusieurs initiatives ont été entreprises par différents acteurs pour mieux comprendre ce qui s'est passé. Pourquoi encore une crise alimentaire ? Est-ce que la crise était particulière par rapport aux autres crises qu'avait connues la région dans le passé ? Qu'est qui n'a pas bien fonctionné dans la communication et la prise de décision ? Quelles sont la nature et l'ampleur de la crise ? Cette dernière question en particulier a fait l'objet de controverse sans qu'une réponse claire de l'état des lieux ne soit fournie en temps opportun pour faciliter les décisions d'appui et l'action en faveur des populations vulnérables.

C'est dans ce contexte que le Comité Permanent de Lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) s'appuyant sur les recommandations faites lors de la réunion restreinte du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) tenue en Avril 2006 à Paris, ont décidé d'unir leurs efforts pour la création et la gestion d'un site Internet sur la Sécurité alimentaire et les Crises alimentaires.

Ce site vise 4 objectifs :

- ✓ Amélioration de la diffusion de l'information pour faciliter la prise de décision ;
- ✓ Création d'un espace d'information partagée ;
- ✓ Création d'un fonds documentaire ;
- ✓ Servir de passerelle entre les différentes sources.

En tant qu'espace de veille permanente et de large diffusion de l'information, ce site a vocation de devenir la source première pour toute personne, organisation ou institution en quête d'informations fiables et objectives sur la situation alimentaire dans la région ;

La réalisation du site s'est faite en trois étapes :

- La revue de l'offre d'information Internet en gestion et prévention des crises alimentaires en Afrique de l'Ouest ;
- La réalisation d'une note de conception assortie d'un cahier des charges pour la réalisation de ce site ;

- Le choix de la technologie à utiliser et la réalisation technique du site sur base de la note de conception et du cahier des charges.

La revue de l'offre d'information sur Internet a permis de mieux définir la valeur ajoutée du site RPCA ainsi que son intérêt pour les membres du réseau et les autres partenaires intéressés par la sécurité alimentaire. Au vue de ces analyses préliminaires, l'objectif central du site du RPCA serait : rassembler, synthétiser, valoriser et mettre à disposition l'information qui couvre un nombre plus important de thème et un espace géographique plus large. L'architecture ainsi que le plan d'animation du site ont été présentés et discutés lors de la réunion.

Au niveau de l'animation, deux options ont été présentées :

1) Le niveau minimum qui comprend les activités suivantes :

- ✓ Veille permanente et synthèse régulière des informations sur la sécurité alimentaire dans la région ;
- ✓ Invités du mois et interviews régulières des acteurs et experts sur la sécurité alimentaire ;
- ✓ Traduction des résumés ;
- ✓ Répondre aux questions des Internautes ;
- ✓ Gestion *Pressroom*
- ✓ Maintenance et administration du site

2) Le niveau idéal qui ajoutera à l'option minimale les aspects suivants :

- ✓ analyses et études thématiques ponctuelles ;
- ✓ réponse aux questions posées sur le site Internet et gestion des fora d'échange et de discussion ;
- ✓ mise à jour des données synthétique sur les profils pays.

Au niveau de l'architecture du site, les principales observations faites lors des débats ont porté sur l'ajout d'une rubrique « **formation** » sur les outils et méthodes de suivi de la situation alimentaire. Cette rubrique permettrait de mettre les cours de formation en ligne sur Internet ; et d'autre part l'ajout d'une rubrique « **offre d'emploi** » ;

Au niveau du contenu, les suggestions faites par les participants ont été les suivantes :

- Donner régulièrement la parole aux anciens du réseau afin de leur permettre de relater la mémoire et l'expérience du RPCA ;
- Eviter de mettre trop d'informations sur le site afin de s'assurer que l'information fournie sera exploitée par les décideurs politiques
- Trouver un mécanisme de production décentralisée de l'information via les pays
- Garder en mémoire le coût lié au fonctionnement et à la vie du site, donc à la question de sa pérennité;
- Permettre l'interactivité avec les différents sites des différents partenaires

Plusieurs institutions présentes à la rencontre ont exprimé leur disponibilité à coopérer et à contribuer à l'animation du site. Il s'agit notamment : de la Commission européenne ; du PAM ; de la FAO ; de FEWS NET et de la France.

5. Autres initiatives en rapport avec la sécurité alimentaire

5.1. Coopération triangulaire et lutte contre la désertification pour la réduction de la pauvreté au Sahel

L'expérience de l'approche triangulaire dans la mise en œuvre du fonds Lutte contre la désertification pour la réduction de la pauvreté (LCD RPS) a fait l'objet d'une présentation fortement appréciée par les membres du réseau dans la mesure où elle contribue à améliorer les conditions de vie des populations vulnérables au Sahel. Elle a comme principes : l'identification et la formulation participative des Micro Projets (MP), l'approbation de ces MP à un niveau local, la maîtrise d'ouvrage des communautés locales, l'accompagnement par intermédiaire d'appui conseil, la capitalisation et la diffusion des leçons apprises, et l'harmonisation des procédures entre pays et zones.

Cette expérience repose sur un cadre institutionnel bien articulé du niveau local au niveau national et sous régional avec la participation d'un grand nombre d'acteurs d'exécution. Les principaux bénéficiaires sont dans les villages : les associations villageoises et les organisations de producteurs acteurs, les coopératives, les associations de femmes, les villages ou les groupes de villages, les associations socioprofessionnelles, les collectivités locales de base. Un Comité ZARESE de Gestion Financière (CZGF) définit les lignes de développement rural local, approuve les MP et assure le suivi local. Les CZGF, avec l'assistance et l'appui du partenariat entre des ONG et des OP et la coopération décentralisée assure la coordination des activités du fonds au niveau des ZARESE. Ils favorise la concertation locale et élabore les lignes de développement local, définit les priorités d'intervention du fonds, sélectionne les MP qui seront financées par le fonds. Le Conseil National de Pilotage (CNP) définit les critères d'éligibilité des MP, examine la cohérence des MP proposées par rapport aux politiques sectorielles nationales et aux plans d'action nationaux d'investissement. Le CSRP, avec l'appui du secrétariat technique est chargée de la coordination, de la promotion, de l'orientation et du suivi du fonds au niveau régional ainsi que l'évaluation des MP sur le terrain. Cette initiative est conçue sur les interrelations de la triptyque Vulnérabilité – Désertification – Pauvreté. Elle met également en place un bon dispositif d'appui conseil pour l'élaboration des MP et les innovations.

En deux ans, des MP ont été approuvés et exécutés pour presque 3,75 millions d'Euros. De nouveaux MP sont en cours d'approbation pour environ 3 millions d'Euros. Le temps entre la soumission des MP et la signature de la convention avec le bénéficiaire est de 1 à 4 mois.

Des discussions, il ressort que cette expérience est bien appréciée par les organisations paysannes et répond à leurs attentes en matière de conception de projet et de responsabilisation des acteurs finaux. La réunion recommande sa poursuite et demande au CILSS et à ses partenaires de mener des plaidoyers et sensibilisation auprès des gouvernements concernés pour préparer minutieusement le processus d'internalisation et d'appropriation de tels mécanismes de réponse à la demande, notamment en ce qui concerne la pérennisation du fonds de financement des MP pour le bien être des populations sahéniennes concernées. Cette démarche de plaidoyer souhaitée à travers la présente recommandation apparaît nécessaire au regard des leçons tirées du Fonds canadien d'appui au MP en matière de LCD. Ce projet avait recueilli l'enthousiasme et l'intérêt des bénéficiaires et des décideurs politiques, mais n'a reçu aucune suite dès la fin du financement canadien.

5.2 Présentation du SARDI² :

Le CILSS et ses partenaires techniques et financiers notamment la FAO, le PAM et le FIDA ont démarré l'Initiative SARDI (*Sahel Agriculture and Rural développement initiative*). Cette initiative s'inscrit dans la ligne de l'initiative NEPAD, domaine agriculture en vue de l'opérationnalisation de la politique agricole de la CEDEAO dans la zone Sahélienne à travers des actions de court terme notamment la réduction des risques de crise alimentaire et de réhabilitation, mais également à travers des actions de moyen et long terme relatives à l'amélioration de la productivité agricole, la dynamisation des marchés agricoles et le soutien aux politiques d'intégration régionale. Les résultats attendus de l'initiative SARDI sont les suivants :

- Amélioration de l'approvisionnement en eau (irrigation à petite échelle ainsi que d'autres techniques de gestion de l'eau) ainsi que la gestion des ressources foncières ;
- Augmentation significative des capacités de production ainsi que la diversification de la production ;
- Mise en place des activités génératrices de revenus pour les plus pauvres ;
- Mise en place de stocks de sécurité gérés au niveau local ;
- Amélioration de l'état nutritionnel ainsi que l'accès au marché (routes, infrastructure de marché) ;
- Stabilisation des marchés régionaux au Sahel et en Afrique de l'Ouest ;
- Mise en place de système d'alerte précoce dans les des zones bien ciblées ainsi que des mesures de gestion des risques (micro crédit, le stockage villageois ; assurance des cultures)

5.3 Foncier et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest

La présentation intitulée « Foncier et Sécurité alimentaire » a rappelé les objectifs et résultats de la Conférence internationale sur la Réforme Agraire et le Développement Rural (CIRADR) organisée par la FAO en mars 2006 au Brésil. Cette présentation fut l'occasion d'évoquer les contraintes, les enjeux et défis majeurs relatifs aux questions foncières en Afrique de l'Ouest. Il ressort notamment que :

- la réforme agraire et le développement rural sont essentiels pour la cohésion sociale, la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté
- les situations foncières sont très différentes selon les pays
- l'action efficace doit commencer au niveau local et national, à travers un dialogue et une négociation et
- la volonté politique est importante pour promouvoir les changements.

Les tendances au niveau du foncier sont la rareté des terres et l'augmentation des conflits liés au foncier, les migrations, les inégalités et groupes vulnérables, les transactions foncières informelles, les marchés fonciers émergents non régulés qui risquent de fragiliser davantage les populations vulnérables et les réformes institutionnelles et légales. Ces mutations en cours dans le domaine foncier risquent d'occasionner des ruptures si des mesures d'accompagnement adéquates ne sont pas prises.

² Sahel Agriculture and Rural Développement Initiative

La FAO et le CSAO travaillent ensemble sur une analyse portant sur «les ruralités en mouvement en Afrique de l'Ouest ». Cette analyse constitue un premier exemple de travail de suivi des indicateurs sur le développement rural et la réforme agraire tel que recommandé par la Conférence citée plus haut. Ce document sera publié dans le cadre de l'atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest développé par le CSAO. Les participants ont confirmé l'importance de ces questions pour la sécurité alimentaire de la région, illustrées notamment par les conflits relatifs au foncier et ceux entre pasteurs et agriculteurs. Certains participants ont suggéré de prendre en compte les recommandations faites à Praia en 1994 et reprises par Praia+9 en 2003 à Bamako, de même que le récent atelier portant sur le bilan de Praia+9 tenu à Bamako en novembre 2006. Plus spécifiquement, la FAO a proposé aux membres du réseau de travailler ensemble sur les relations entre foncier, sécurité alimentaire et vulnérabilité. Il a été par ailleurs préconisé d'inscrire la question foncière à l'ordre du jour de la réunion du RPCA de manière régulière (par exemple une fois tous les deux ans).

6. Lieu et propositions de points à inscrire à l'ordre du jour pour la prochaine réunion annuelle de 2007

Sur invitation de Mr. Jean-Pierre Haklin de la commission européenne, **Bruxelles a été proposée comme lieu de la prochaine réunion fin novembre en 2007**. Il a été proposé que la durée de la réunion soit de 3 jours. Cela permet d'avoir le temps nécessaire pour un meilleur approfondissement des questions inscrites à l'ordre du jour, de même qu'une connaissance de l'institution hôte qu'est la Commission Européenne.

Plusieurs points à inscrire à l'ordre du jour ont été proposés :

- 1) Accords de Partenariat Economique (APE), sécurité et production alimentaire en Afrique de l'Ouest ;
- 2) Relation entre malnutrition et sécurité alimentaire ;
- 3) Etat des lieux des financements des SIM/SAP ;
- 4) Evaluation de l'application des principes de la charte de l'aide alimentaire au Mali, Niger et Mauritanie. Cette évaluation devrait être faite suffisamment à temps pour que les résultats de cette évaluation puissent être présentés lors de la réunion de Bruxelles en 2007
- 5) Revue rétrospectives et comportement des donateurs non signataires de la charte de l'aide alimentaire ;
- 6) Marchés et accès à l'alimentation. Il s'agit d'approfondir la notion de marché. Le prix est abordé à la fois sous l'angle de revenu (pour les producteurs) mais aussi sous l'angle dépense (pour les consommateurs) ;
- 7) Harmonisation des mécanismes d'intervention pour les groupes vulnérables ;

Pour une meilleure organisation, il a été proposé de créer une commission d'organisation et de préparation de la prochaine réunion du RPCA. Cette commission serait composée du CILSS, de la FAO, FEWS NET et du CSAO et de la Commission européenne.

Par ailleurs, il a été proposé que l'analyse du bilan de la mise en œuvre des recommandations soit traitée en premier lieu lors des prochaines réunions du RPCA. De surcroît, il a été suggéré que cette réunion annuelle se tienne en novembre au lieu de décembre pour faciliter une meilleure participation de tous car le mois de décembre est souvent très chargé.

7. Conclusions et recommandations

7.1 Conclusion

La réunion annuelle du RPCA est une excellente occasion d'échange entre les membres du réseau sur la situation alimentaire dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Avec une production estimée à **15.062.600 tonnes** pour la campagne agricole 2006-2007, les participants à la réunion ont pu se rendre compte que le Sahel a enregistré **une production céréalière record** depuis les trente dernières années. Ce niveau de production représente une hausse de 3 % par rapport à celui de 2005-2006. En conséquence, certains marchés ont connu une très forte baisse des prix. Au Burkina Faso par exemple, la baisse des prix entre juillet et novembre 2006 est estimée à 138% pour le maïs blanc à Ndorola, 90% pour le sorgho blanc et 89% pour le mil local à Gassan. **Cette situation est une bonne occasion de consolider et même de renforcer les acquis en matière de gestion des excédents.** Par ailleurs, cette bonne production soulève encore l'urgence d'une meilleure compréhension de la dynamique entre les prix, la production, la consommation, les revenus ainsi que les causes des changements dans les tendances de prix des produits de base.

Concernant la nutrition, l'importance d'assurer un meilleur suivi de l'état nutritionnel des populations a été soulignée. La nutrition revêt en effet deux dimensions. Elle revêt d'une part, une dimension de court terme traduisant l'évidence des besoins urgents et d'autre part une dimension de long terme qui est le reflet de problèmes de fond (pauvreté, manque d'accès à la santé, l'éducation) nécessitant des réponses et des actions qui ont des effets à moyen et long terme. Le point de jonction entre ces deux dimensions, et qui est pertinent au travail du RPCA est une meilleure compréhension des causes de la malnutrition.

Une autre nouveauté de la réunion qui mérite d'être particulièrement mentionnée est le suivi de la mise en œuvre des recommandations sur la sécurité alimentaire. Les membres du RPCA ont pu constater que plusieurs recommandations ont été ou sont en cours de réalisation. Cependant, il est essentiel que les membres du réseau restent mobilisés pour la poursuite des actions en cours mais également pour la réalisation d'autres recommandations qui n'ont pu être mises en œuvre.

A ce titre, les institutions présentes à la rencontre ont eu l'occasion d'indiquer les actions sur lesquelles elles sont disposées à apporter leur contribution. Par exemple, FEWS NET a réitéré sa disponibilité à appuyer (i) les efforts visant une meilleure connaissance de fonctionnement du marché ainsi que la dynamique des prix ; (ii) l'information sur la nutrition et les alertes précoces ; (iii) l'amélioration des capacités d'analyse à travers le cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité. La FAO et FEWS NET, PAM et le MAE-France ont réitéré leur volonté à apporter leur contribution aux travaux en cours sur le passage du bilan céréalière au bilan alimentaire, la nutrition, l'évaluation de la charte, etc.

7.2 Recommandations :

Au cours de la rencontre, plusieurs propositions d'actions (recommandations) ont été faites par les membres du RPCA.

Les zones à risques. Deux propositions ont été faites sur ce sujet :

- D'une part, il a été suggéré d'affiner l'analyse en indiquant le nombre de personnes à risque et quelles sont les actions nécessaires pour faire face à la situation ainsi diagnostiquée. Ce travail devrait être réalisé dès que possible en début d'année 2007 avant la réunion de suivi de la situation alimentaire prévue au mois de mars.

- D'autre part, il serait important de comparer les zones d'intervention des Etats en matière de sécurité alimentaire avec les zones à risques identifiées par les dispositifs de suivi de la situation alimentaire. L'intérêt de ces analyses tient au fait que parfois, il y a décalage entre les zones d'intervention des Etats en matière de sécurité alimentaire et les zones à risques identifiées par les autres acteurs.

Financement des systèmes d'information. Afin de départager les divergences entre les points de vue des participants à la réunion, il a été recommandé de faire un état des lieux sur le financement des systèmes d'information (SIM) et les Système d'alerte précoce (SAP) au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Le but serait d'identifier à quel niveau les Etats prennent en charge le financement des SIM et des SAP.

Charte de l'aide alimentaire. Quelques activités ont été proposées en 2007 :

- Evaluer l'application des principes de la charte dans au moins deux pays : Niger et Mauritanie ;
- Réaliser une revue des différentes évaluations antérieures. Cette revue servirait de base pour une éventuelle relecture de la charte et;
- Assurer une large diffusion et information de la charte en particulier auprès des pays non signataires mais qui contribuent à l'aide alimentaire en Afrique de l'Ouest (Japon, Pays arabes, ...).
- Rappeler les principes de la charte de l'aide alimentaire (dont les Etats Unis sont signataires) aux négociateurs impliqués dans la révision de la loi régissant l'aide alimentaire américaine, la PL480, révision prévue au début de l'année 2007.

La FAO, la Commission Européenne, la Coopération Française et FEWS NET ont exprimé leur disponibilité à apporter leur contribution dans la réalisation de ces activités.

Cohérence politiques agricoles et appui des partenaires au développement. Afin de mieux prendre en compte la durabilité des actions, il a été proposé de mener une analyse visant la cohérence entre les actions des bailleurs et les politiques agricoles nationales et régionales. Le but de cette analyse serait de s'assurer que les Etats prennent le relais pour assurer la continuité des activités (notamment le financement) qui sont initiées par les partenaires au développement.

Nutrition. Poursuivre les analyses visant une meilleure prise en compte des aspects nutritionnels dans le suivi de la situation alimentaire et une meilleure compréhension des causes profondes de la malnutrition. Ces préoccupations convergentes pour plusieurs membres du réseau exigent un effort spécial de collaboration entre les différentes organisations.

Foncier- insécurité alimentaire et vulnérabilité. Il a été suggéré que le CILSS, le CSAO, la FAO, FEWSNet, PAM, etc. travaillent ensemble sur les relations entre le foncier, la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'ouest. Les travaux de Praïa (1994), de Praïa+9 (réunion de Bamako en 2003) ainsi que les différentes rencontres qui ont eut lieu au cours de l'année 2006 serviraient de point de départ. En effet, la question foncière devient de plus en plus critique et reviendra certainement plus fréquemment dans les discussions du RPCA car elle a une influence significative sur les possibilités d'amélioration et de pérennité des systèmes de production ainsi que sur la capacité des ménages à produire, et à se nourrir. Il a été proposé en outre que le thème foncier soit mis à l'ordre du jour des réunions du RPCA de manière régulière (une fois tous les deux ans par exemple).

Site Internet du RPCA. Plusieurs membres du réseau (FAO, PAM, Commission européenne, coopération canadienne, FEWS NET, Ibimet) ont souligné l'intérêt et l'utilité d'un site qui fournirait à partir d'un seul lieu pratique et identifiable par divers moteurs de recherche, les informations contenues sur un grand nombre d'autres sites. L'adoption d'une approche évolutive serait la plus prometteuse et gage de succès.

Concertation OCHA – RPCA pour les appels consolidés. Il a été proposé que les secrétariats du CILSS et du CSAO contactent OCHA pour demander que le RPCA soit consulté dans la préparation des appels consolidés.

Les causes et les conséquences des changements de prix sur la production, la consommation des ménages et les revenus des producteurs. Les participants à la réunion ont recommandé une meilleure compréhension de la dynamique entre les prix, la production, la consommation, les revenus ainsi que les causes des changements dans les tendances de prix des produits de base. Cette recommandation tient au fait que le marché produits parfois des effets contradictoires selon les catégories de ménages. En cas de bonne récolte par exemple, la baisse des prix engendre une baisse de revenus pour les producteurs alors que les consommateurs peuvent se procurer les produits alimentaires à un coût moindre. Une analyse des tendances sur une longue période permettrait de mieux comprendre les causes profondes et les conséquences de ces fluctuations des prix (au niveau régional et mondial) sur la production, la consommation des ménages.

Les prix payés aux producteurs. Les participants à la rencontre ont proposé d'affiner l'analyse des prix et des marchés en prenant en compte en particulier les prix payés aux producteurs (leurs revenus) et les effets des variations de prix pour les consommateurs (les dépenses des consommateurs). Le ROPPA pourrait contribuer à cette initiative en mettant à profit les organisations de producteurs membres du ROPPA.

Plaidoyer auprès des Etats pour l'internalisation des micro-projets. La réunion a recommandé la poursuite des activités relatives au fonds de Lutte contre la désertification pour la réduction de la pauvreté (LCD RPS). Cependant il a été demandé au CILSS et à ses partenaires de mener un plaidoyer auprès des Etats en vue de sensibiliser les gouvernements concernés pour qu'ils préparent minutieusement le processus d'internalisation et d'appropriation et permettre la pérennisation du fonds de financement des Micro-projets (MP). Cette démarche de plaidoyer est nécessaire dans la mesure où l'expérience du Fonds canadien d'appui au MP en matière de LCD a montré que malgré l'enthousiasme des bénéficiaires et des décideurs politiques, les activités n'avaient pas été poursuivies après la fin du financement canadien, faute de ressources.

Annexes

Annexe 1 : Ordre du jour de la réunion

Mardi 12 décembre 2006

↳ **Matinée**

08h30 – 09h00 Accueil, Inscription des participants

09h00 – 10h00 **Session 1 : Ouverture et introduction**

Introduction par Henri Josserand, FAO, Chef, Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR)

Mots de bienvenue par :

- Musa Mbenga, CILSS, Secrétaire exécutif
- Carol Voyer, ACDI, Président du Comité des partenaires du CILSS (CPC)
- Normand Lauzon, CSAO / OCDE, Directeur
- Silly Gandega, Ministre du Développement rural de la République islamique de la Mauritanie/Ministre coordonnateur du CILSS

Présentation des objectifs et du programme de la rencontre par :

Jean Sibiri Zoundi, CSAO/OCDE, Chef d'Unité Transformation du Monde rural et Développement durable.

10h00 – 16h00 **Session 2 : Situation agricole, alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest**

Président : Jorge Oliveira, USAID/WA

10h00 – 11h15
(15 minutes par
présentation)

- Résultats de la campagne agricole 2006-2007 : **Brahima Sidibé**, Chef Département Information-Recherche (CILSS/CRA) ;
- Les zones à risque et les actions réalisées et/ou envisagées dans ces zones : **Amadou Mactar Konaté**, Expert en sécurité alimentaire, volet PREGEC/Instruments (CILSS/SE) ;
- Compléments d'informations sur les pays côtiers : **Henri Josserand**, Chef du SMIAR ;
- Evolution des prix (céréales et bétail) sur les marchés et perspectives alimentaires en 2007 : **Salif Sow**, Coordonnateur Afrique (FewsNet) complété par **Ibrahim Laouali**, Représentant Régional (FewsNet), **Moussa Cissé**, Coordonnateur Programme Régional d'Appui Accès aux Marchés (CILSS), FAO et PAM
- Aide alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest et point sur l'aide alimentaire mondiale: **Georges Simon** (PAM/INTERFAIS)

11h15 – 11h30 Pause

11h30 – 13h00 Débats, commentaires

13h00 -14h00 *Pause déjeuner*

↳ **Après midi**

14h00-15h00

Débats, commentaires (suite) et synthèse sur les actions à entreprendre
Session 3 : Dispositif régional de prévention des crises alimentaires et les outils de suivi de la situation alimentaire

Président : Dr Amadou Moustapha, DG INSAH/CILSS

15h00-15h15

Présentation 3.1 : Résultats des missions conjointes de suivi des marchés transfrontaliers en Afrique de l'Ouest : **Philipp Heinrigs**, Economiste (CSAO) **Moussa Cissé** (CILSS), **Ibrahim Laouali** (FewsNet)

15h15 – 16h00

Débats et commentaires

16h00 – 16h15

Pause

16h15 – 16h30

Présentation 3.2 : Calendrier prévisionnel des crises alimentaires : **Brahima Koné**, **Chef du département appui technique** (AGRHYMET)

16h30 – 17h00

Débats et commentaires

17h00 – 17h15

Présentation 3.3 : Prise en compte des aspects nutritionnels en matière de surveillance et d'alerte précoce : Matthias Lange (CILSS/SE)

17h15 – 18h00

Débats, commentaires, synthèse et conclusion du président

18h30

Cocktail de bienvenue

Mercredi 13 décembre 2006

↳ **Matinée**

Session 4 : Bilan de la mise en œuvre des recommandations sur la sécurité alimentaire

Président : Normand Lauzon, CSAO, Directeur

09h00 - 09h20 **Présentation 4.1** : Bilan de la mise en œuvre des recommandations sur la sécurité alimentaire de 2000 à 2006 et Point sur les travaux du cadre harmonisé.

Par **Léonidas Hitimana**, Agro -économiste (CSAO/OCDE) ;

09h20 – 10h30 Débats et commentaires

10h30 – 11h30 **Pause et conférence de presse (salle Iran)**

11h30-11h50 **Présentation 4.2** : Présentation du projet de Site Web indépendant du RPCA : Etat de mise en œuvre, contenu, responsabilité des membres du Réseau

Par **Matthias Lange** (CILSS/SE) et **Léonidas Hitimana** (CSAO / OCDE)

11h50 – 12h45 Débats et commentaires ;
conclusion et synthèse

12h45 -14h00 *Pause déjeuner*

↳ **Après midi**

Session 5 : Initiatives en rapport avec la sécurité alimentaire, Informations et questions diverses

Président : Musa Mbenga, CILSS, Secrétaire exécutif

14h00 – 14h20 **Présentation 5.1** : Foncier et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest
Par **Stéphane Jost, Paul Matthieu, Henri Josserand** (FAO)

14h20-15h00 Débats et commentaires

15h00 – 15h20 **Présentation 5.2** : Initiative régional PAM/UNICEF pour la prise en compte de la malnutrition dans les programmes d'assistance alimentaire et non-alimentaire au Sahel : Actions et projets en cours.

Par Thomas Lecato, **PAM**

15h20 – 16h00 Débats et commentaires

16h00 – 16h20 **Présentation 5.3** : Coopération Triangulaire et Lutte contre la Désertification pour la Réduction de la Pauvreté au Sahel

Par Maurizio **Bonavia** (Directeur, Bureau Coopération Italienne, Burkina Faso), **Dramane Coulibaly** (Coordonnateur PRA/SA-LCD-POP DEV)

16h20 – 17h00 Débats et commentaires

- 17h00 – 17h45 Questions et commentaires :
Ex : Échanges sur l’agenda et le lieu de la prochaine réunion du RPCA
- 17h45 – 18h00 Pause
- 18h00-18h30 **Session 6: Clôture**
- Président** : Roy Stacy (Fews net)
- 18h00-18h30
FAO (Henri Josserand)
CILSS, Secrétaire exécutif (Musa Mbenga)
CSAO, Directeur (Normand Lauzon)
CPC, Président du comité des partenaires du CILSS (Carol Voyer)
Ministre coordonnateur du CILSS (Silly Gandéga) :
USAID, Jorge Oliverira ;
CILSS/Insah, Directeur Général, Moustapha Amadou
FEWSNET (Roy Stacy)

Annexe 2: Allocution d'ouverture de Mr. Carol Voyer, Directeur ACDI

Excellence, monsieur l'Ambassadeur de la République de Mauritanie

Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS

Monsieur de le Directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Chers collègues,

Je me réjouis de la tenue de la 22^{ème} Réunion annuelle du réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest qui permettra, à tous les membres du réseau que nous sommes, de rechercher des solutions pertinentes pour assurer la sécurité alimentaire durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Depuis notre dernière rencontre annuelle en décembre 2005 à Paris, nous pouvons nous réjouir des nombreux acquis du Réseau à savoir :

- L'ouverture du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest qui a conduit à la reconstitution du tandem CILSS/Club pour une animation permanente du Réseau.
- Les progrès réalisés par les dispositifs d'information sur les marchés céréaliers et les marchés transfrontaliers.
- Les études sur les marchés et les flux transfrontaliers dans la sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest.
- La prise en compte des aspects nutritionnels dans les systèmes d'alerte précoce.
- La capacité confirmée de plusieurs pays côtiers à présenter leur bilan céréalier ex-post selon le modèle CILSS.
- Le passage quasiment réussi des pays membres du CILSS du bilan céréalier au bilan alimentaire.
- La confection d'une maquette du site web indépendant du réseau.

A côté de tous ces acquis, il faut reconnaître que nous avons encore beaucoup à faire pour que le Réseau soit plus crédible et surtout qu'il soit la référence reconnue sur la situation alimentaire en Afrique de l'Ouest. En effet :

- Le processus de mise en œuvre du cadre harmonisé dans les pays du CILSS reste confronté au manque d'appuis financiers adéquats.
- Le renforcement des capacités des dispositifs nationaux d'enquête reste un sujet préoccupant par manque de financement suffisant.
- Les aspects structurels de la sécurité alimentaire ne sont pas suffisamment pris en compte pour permettre au Réseau d'être aussi proactif qu'il le veut dans la prévention des crises.
- L'élargissement de la Charte de l'aide alimentaire pour qu'elle devienne une véritable Charte du réseau de prévention et de gestion des crises et de l'aide alimentaire reste toujours posée.

Je considère que tous ces points qui sont à l'ordre du jour de nos discussions pour les deux prochains débouchent sur des conclusions qui mettront le Réseau sur la voie des vœux que j'avais exprimé l'an dernier à savoir :

Un réseau qui est crédible et qui est écouté ;

Un réseau qui fonctionne toute l'année

Et Un réseau dont les partenaires financiers s'engagent à long terme,

Je vous remercie.

Annexe 3 : Allocution d'ouverture de Mr. Normand Lauzon, Directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Monsieur le Ministre coordonnateur,
Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,
Monsieur le Président du comité des partenaires du CILSS,
Chers collègues,

Après nos rencontres de décembre 2005 et celle d'Avril 2006 à Paris, nous nous retrouvons pour la 22^{ème} réunion annuelle du Réseau de Prévention des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Je profite de cette occasion pour remercier sincèrement la FAO pour avoir accepté d'abriter cette importante rencontre. Durant les préparatifs de cette réunion nous avons échangé à maintes reprises avec Henri Josserand et ses collègues. Au nom du Club du Sahel et l'Afrique de l'Ouest, je souhaite leur exprimer toute notre reconnaissance pour leur appui à l'organisation de la rencontre.

La plupart d'entre vous se souviendront que lors de la réunion du Réseau de prévention des crises alimentaire (RPCA) qui s'est tenu à Paris en décembre 2005, il avait été proposé que le CILSS et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest co-organisent une réunion au courant du premier trimestre 2006 sur la situation alimentaire dans la région ouest-africaine.

Lors de la rencontre de décembre 2005, il avait également été suggéré que le CSAO se réinvestisse davantage dans les activités du Réseau comme cela fut le cas au cours des trois dernières décennies. Cette recommandation fait partie d'une série d'autres visant notamment la dynamisation de notre réseau, et cela constitue un tournant décisif de notre engagement pour la sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Ainsi, et en plus de l'engagement dans la co-animation du réseau avec le CILSS, le Club s'investit actuellement à travers des chantiers communs avec les acteurs régionaux couvrant un large éventail d'activités visant la sécurité alimentaire durable dans la région. Ces activités sont réalisées en étroite collaboration avec les acteurs clés de la sécurité alimentaire, membres du RPCA (FEWS NET, FAO, PAM, les organisations de la société civile comme le ROPPA, etc.) ainsi que les agences de coopérations et les autres acteurs de terrain.

Permettez-moi de donner ici deux exemples récents qui témoignent de l'intérêt du CSAO sur les questions de sécurité alimentaire:

- En mai 2006, le CILSS, le CSAO, FEWS Net, OCHA, le PAM, le RESIMAO et l'UNICEF se sont rendus ensemble une dizaine de jours dans la zone de Kano – Katsina – Maradi pour évaluer avec les acteurs locaux les dimensions transfrontalières des enjeux de la sécurité alimentaire. Cette mission réalisée par 7 institutions membres du RPCA est la traduction concrète et opérationnelle d'une démarche commune. Elle est l'essence même d'un travail en réseau. Le CSAO est tout à fait disposé à poursuivre le travail conjoint esquissé à l'occasion de la mission CILSS/CSAO/FEWSNet/OCHA/PAM/RESIMAO/UNICEF de mai 2006 mais également pour explorer d'autres dynamiques de coopération transfrontalière en matière de sécurité alimentaire dans la région. Ce travail a déjà suscité beaucoup d'intérêt au sein de la Communauté internationale représentée à Niamey, notamment l'USAID, l'UE et le PNUD.

- Tout récemment, le CSAO a activement contribué au Forum sur la souveraineté alimentaire organisé par le Réseau des Organisations professionnelles de producteurs agricoles (ROPPA) sous l'égide du président de la république du Niger, SEM Amadou Tandja. Cette rencontre s'est tenue à Niamey du 07 au 10 novembre. Ce Forum offrait un cadre d'échange sur la question fondamentale de la sécurité alimentaire (ou plutôt la souveraineté alimentaire) entre les organisations de producteurs, les décideurs politiques ainsi que les organisations régionales comme la CEDEAO et l'UEMOA. Au cours de cette rencontre, le CSAO a eu l'opportunité de préciser que la souveraineté alimentaire ne doit pas être envisagée au niveau national uniquement mais qu'elle doit également se fonder sur les complémentarités entre les pays de la région. Aussi, la situation alimentaire est différente selon les pays. Il est donc nécessaire d'avoir une définition commune de la souveraineté alimentaire tenant compte des relations entre les producteurs et les consommateurs.

Ces exemples démontrent également que les objectifs de sécurité alimentaire ne peuvent être atteints que si au moins les deux conditions suivantes sont remplies :

- Premièrement, il est essentiel que les membres du Réseau jouent un rôle actif en particulier dans la mise en œuvre des recommandations. Le réseau ne doit pas être uniquement un lieu d'échanges d'idées mais il doit également promouvoir la prise de décision et les actions concrètes.
- Deuxièmement, il est fondamental de concevoir la sécurité alimentaire au sens large notamment la complémentarité entre les pays de la région. Tous les pays de l'Afrique de l'Ouest n'ont pas les mêmes dotations en matière de production agricole et les échanges intra-régionaux pourraient être renforcés pour une meilleure sécurité alimentaire de la région. La sécurité alimentaire du Burkina Faso dépend certes de sa propre production mais également de celle des pays voisins notamment le Ghana. Le Niger et le Tchad ne pourraient concevoir la sécurité alimentaire sans prendre en compte leur voisin le Nigeria. Ainsi, la sécurité alimentaire s'inscrit dans un cadre plus large que la simple conception nationale.

Depuis avril 2006, le réseau a franchi un pas en mettant en place un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des recommandations sur la sécurité alimentaire émises depuis près de 6 ans. La plupart d'entre vous se souviendront du travail réalisé qui consistait à faire un état des lieux de toutes les recommandations émises sur la sécurité alimentaire depuis 2000. Le rapport produit à cette occasion regroupe les recommandations en 5 catégories : (i) les outils et méthodes de suivis de la situation alimentaire ; (ii) la mobilisation des ressources financières ; (iii) les recommandations portant sur les politiques nationales et régionales et (iv) la mobilisation politique et institutionnelle et (v) l'information et la communication. La prévention des crises alimentaires ne se limite pas seulement à la formulation des recommandations. Elle exige également des actions concrètes ainsi qu'une contribution active de tous les acteurs. Le suivi de la mise en œuvre des recommandations entre dans ce cadre. Le Réseau doit en effet veiller à ce que les recommandations et les suggestions ne restent pas lettre morte.

La présente réunion, en plus de faire le point sur la situation alimentaire, sera également l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations en identifiant leur pertinence, la personne ou l'institution responsable ainsi que les coûts relatifs à leur mise en œuvre.

Je suis convaincu qu'au cours des 8 derniers mois qui ont suivi notre dernière rencontre d'avril 2006 à Paris, plusieurs initiatives ont été entreprises et le réseau doit en être fier. Pour ne citer qu'un exemple, le CSAO et le CILSS ont mis en commun leurs ressources humaines

et financières pour réaliser le site Internet du Réseau, tel que proposé en avril 2006. Je profite d'ailleurs de cette occasion pour adresser mes sincères remerciements à la Mission française de coopération auprès du CILSS ainsi qu'à l'Ambassade de la France au Burkina Faso qui ont apporté leur appui financier à la réalisation du site, qui je l'espère, constituera une référence utile en matière d'informations objectives et fiables sur la sécurité alimentaire dans la région.

L'année 2006 a donc été marquée par un effort soutenu de travail conjoint entre les membres du Réseau et ces efforts devraient se poursuivre. Cependant, même si beaucoup d'efforts ont été consentis, il est certain que 112 recommandations ne peuvent pas être mises en œuvre en l'espace de 8 mois. Le chemin à parcourir reste long et nécessite la poursuite des échanges mutuels entre les membres du réseau afin d'assurer la sécurité alimentaire pour tous.

Cette réunion aura comme objet d'identifier où nous en sommes et où nous devons aller de manière concrète et pragmatique afin de mieux assurer la prévention et la gestion des crises alimentaires qui peuvent affecter une partie importante de la région. A ce titre, Il est fondamental de prendre en compte dans le suivi, les aspects nutritionnels, la production et l'accessibilité, le marché, les relations entre villes et campagnes ainsi que celle entre l'agriculture et l'élevage. Un élément incontournable et prioritaire de la prévention des crises alimentaires consiste à assurer une meilleure maîtrise, une meilleure utilisation de l'eau. Une priorité doit être accordée dans nos approches, dans nos stratégies, dans notre plaidoyer à cette question en faveur d'actions concrètes sur le terrain.

Je suis persuadé que nos travaux nous permettront d'avancer car n'oublions pas que la population augmentera de 100 millions dans la région d'ici 2025 et les moins de 25 ans représenteront plus de 65% de l'ensemble de la population. Cette croissance de la population s'ajoute aux autres défis relatifs à la sécurité alimentaire pour tous. *Que faudra-t-il faire pour répondre aux besoins de ces populations dont le nombre croit rapidement ? Quelles actions faut-il entreprendre au niveau de la production et au niveau de l'accessibilité ? Comment mieux prendre en compte les aspects nutritionnels et le marché ? Comment s'assurer qu'il y ait complémentarité entre les décisions et les actions au niveau local, national, régional et continental ? Comment, et je me répète ici, assurer une meilleure maîtrise et utilisation de l'eau ? Autant de questions qui méritent notre attention.*

Je souhaite donc plein succès à nos travaux.

Annexe 4 : Allocution d'ouverture de Mr. Musa Mbenga, Secrétaire exécutif du CILSS

Excellence Monsieur le Ministre du Développement Rural de la République Islamique de la Mauritanie, Ministre Coordonnateur du CILSS ;

Excellence Madame le Commissaire de la sécurité alimentaire du Mali ;

Excellence Monsieur le Commissaire de la sécurité alimentaire de la République Islamique de la Mauritanie.

Monsieur le Représentant du Directeur Général de la FAO ;
Monsieur le Directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ;
Monsieur le représentant des anciens combattants du Sahel Monsieur Roy Stacy ;
Monsieur le président du Comité des partenaires du CILSS ;
Monsieur le représentant de la Coopération française ;
Monsieur le représentant du bureau régional West Africa de l'USAID ;
Monsieur le représentant de la Coopération canadienne ;
Excellence Monsieur le représentant de la Coopération Italienne ;
Excellence le représentant du Ministère des Affaires Etrangères de la France ;
Mesdames, Messieurs, les représentants de l'Union Européenne ;
Mesdames, Messieurs, les représentants des Corps Diplomatiques ;
Monsieur le représentant du PAM ;
Monsieur le représentant du bureau Few's net à Washington ;
Monsieur le représentant du bureau régional de la Fédération Internationale des Sociétés de croix rouge ;
Monsieur le représentant de l'OMM ;
Monsieur le représentant du bureau OCHA ;
Monsieur le Président honoraire du ROPPA ;
Monsieur le représentant du CIC Burkina ;
Mesdames, Messieurs, les délégués des pays membres du CILSS ;
Chers invités de la République du Ghana ;
A tous les participants à leurs titres et grades ;
Mesdames, Messieurs, chers invités.

Permettez moi de remercier d'abord le Directeur Général de la FAO pour avoir accepté cette année d'accueillir à Rome, au siège de la FAO, la vingt deuxième réunion annuelle du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest. C'est pour le CILSS et ses partenaires, un agréable plaisir d'être à l'intérieur de la FAO, un partenaire du CILSS de longue date, pour parler de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest dans le cadre de notre si cher Réseau.

Permettez moi aussi de remercier le Directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest qui a permis se rapprochement entre décideurs, partenaires techniques et financiers et acteurs au développement.

Mesdames, Messieurs,

Notre réseau qui associe l'ensemble des acteurs de la sécurité alimentaire est un dispositif large et opérationnel de prévention et de gestion des crises, au sein duquel les partenaires techniques et financiers jouent un rôle très important.

Il est également un forum de partage d'information sur la disponibilité alimentaire, la dynamique des marchés et la situation spécifique des populations vulnérables. Il est alors établi différents scénarios d'évolution de la situation alimentaire courante qui alimenteront les propositions d'action à soumettre aux différents acteurs lors des concertations régionales comme celle qui nous réunit aujourd'hui.

Toutefois, Mesdames, Messieurs, au delà du dialogue sur la situation alimentaire permettant d'anticiper et de mieux coordonner les interventions des Etats, des agences d'aide et des ONG, le réseau est l'occasion de prolonger la réflexion sur l'amélioration des outils et des mécanismes de prévention dans la sous région.

Cette année, la rencontre intervient alors que la zone sahélienne enregistre de bonnes perspectives de récoltes. L'enquête agricole s'est normalement déroulée dans les pays, sauf en Guinée Bissau et au Tchad où encore un retard dans la mise en place du financement n'a pas permis de rendre opérationnel le dispositif d'enquête. Néanmoins, les missions conjointes CILSS-FAO-Gouvernements, appuyées dans certains pays par le FEWS NET, la FAO et le PAM ont abouti à des données chiffrées prévisionnelles de production céréalières consensuelles.

Je profite de cette audience pour remercier vivement la FAO, le FEWS NET et le PAM pour le travail excellent qu'ils ont mené de manière consensuelle pour l'ensemble des pays.

Mesdames, Messieurs,

Pour ce qui est des instruments de diagnostic et d'évaluation de la situation alimentaire et de suivi de la vulnérabilité, nous avons aujourd'hui un outil consensuel à savoir le cadre harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et populations vulnérables. Présentement, ce cadre est en cours d'application au Burkina Faso, au Mali et au Niger et en phase test au Cap vert, au Sénégal et en Mauritanie.

Excellence Monsieur le Ministre,
Chers partenaires techniques et financiers du CILSS,
Mesdames, Messieurs,

Au delà des mécanismes de prévention et d'atténuation des crises alimentaires, nous avons engagé une réflexion prospective sur les causes structurelles et la réhabilitation dans les zones fragiles ou à risque élevé.

Sur ce thème, le CILSS est ses partenaires techniques et financiers notamment la FAO, le PAM et le FIDA ont démarré l'Initiative SARDI (*Sahel Agriculture and Rural développement initiative*).

Cette initiative s'inscrit en droite ligne de l'initiative NEPAD dans le domaine agricole en vue de l'opérationnalisation de la politique agricole de la CEDEAO dans le Sahel à travers aussi bien des actions de très court terme en matière de réduction des risques de crise alimentaire et de réhabilitation, que des actions de moyen et long terme relatives à l'amélioration de la productivité agricole, la dynamisation des marchés agricoles et le soutien aux politiques d'intégration régionale.

Je profite de l'occasion pour réitérer notre engagement à soutenir ce processus afin d'assurer un développement durable en Afrique de l'Ouest.

Nous invitons aussi tous les acteurs oeuvrant dans la sécurité alimentaire de nous rejoindre dans la marche vers le bien être de nos populations.

Je ne saurai terminer mes propos sans remercier tous les partenaires financiers qui n'ont ménagés aucun effort pour nous accompagner dans ce processus, particulièrement l'USAID et la Mission française. Qu'ils trouvent ici toute ma gratitude pour l'appui constant qu'ils ne cessent d'apporter à notre chère institution.

C'est sur cette note d'espoir que je souhaite beaucoup de succès à notre réseau.

Merci de votre attention.

Annexe 5 : Allocution d'ouverture prononcé par SEM Yahya N'GAM, Ambassadeur de la République Islamique de la Mauritanie auprès de la FAO

Monsieur le représentant de la FAO et des institutions spécialisées des Nations Unies,
Mesdames, Messieurs, les Représentants du Corps diplomatique,
Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,
Monsieur le Directeur Général du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest,
Mesdames, Messieurs les délégués des Etats membres du CILSS,
Mesdames, Messieurs, les Représentants des partenaires au développement,
Chers invités,
Mesdames, Messieurs,

Permettez moi avant tout propos, de remercier, au nom de la communauté sahéenne et de ses partenaires, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture FAO pour avoir accepté de nous accueillir dans ses locaux ici à Rome à l'occasion de cette 22ème réunion annuelle du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Cette année encore, cette importante réunion a inscrit à son agenda des communications qui vont nous permettre de partager les informations disponibles sur la situation agricole et alimentaire, l'évolution des marchés et la situation spécifique des zones à risque et des groupes vulnérables.

Au delà du dialogue sur la situation conjoncturelle permettant d'anticiper et de mieux coordonner les interventions des Etats, des agences d'aide et des ONG, la réunion annuelle du Réseau sera l'occasion de poursuivre la réflexion sur l'amélioration des mécanismes de prévention des crises alimentaires au Sahel. Elle constitue également un cadre approprié d'échanges sur des questions essentielles comme la surveillance nutritionnelle en Afrique de l'Ouest. Il s'agira aussi de faire l'état de la mise en œuvre de nos recommandations sur la sécurité alimentaire émises depuis 2000.

Mesdames, Messieurs,

Cette année, la rencontre intervient alors que les pays membres du CILSS ont enregistré une production céréalière de 15 062 600 tonnes à l'issue d'une campagne agricole 2006/2007 globalement satisfaisante.

Mais cette bonne campagne ne doit pas nous faire oublier que le Sahel demeure une zone écologique fragile où les précipitations ont une grande incidence sur les rendements agricoles.

C'est pourquoi, il nous faut affiner les outils et mécanismes de prévention et de gestion des crises alimentaires au Sahel, à travers le renforcement de la qualité des données, la prise en compte des aspects nutritionnels dans la sécurité alimentaire et un meilleur suivi des flux transfrontaliers.

Mesdames, Messieurs,

Cette rencontre constitue une vitrine pour le renforcement des performances du dispositif régional de veille sur la sécurité alimentaire qui implique tous les acteurs engagés sur le terrain en Afrique de l'Ouest. Le phénomène de l'insécurité alimentaire constitue une préoccupation majeure pour les dirigeants et les populations sahéennes qui se battent tous les jours pour atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire.

Mesdames, Messieurs,

La mise en synergie de nos interventions est indispensable car le phénomène est multidimensionnel. Il englobe des aspects liés à l'histoire, à la géographie, à l'écologie, au commerce et même à la sociologie. Faire face efficacement à une problématique aussi complexe implique la mise en commun des efforts aussi bien dans la définition de politiques, de méthodologies et d'outils que dans la coordination des actions sur le terrain. C'est pourquoi il me plaît de saluer ici les expériences et actions communes que mènent dans la sous région le CILSS avec des structures comme la FAO, le PAM, OCHA, FEWS NET, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, et récemment avec l'Organisation Ouest Africaine de la santé de la CEDEAO.

Je suis persuadé que l'ensemble des participants à cet atelier feront œuvre utile et aideront au cours de ces deux jours de travaux, à réaliser des avancées significatives dans la réflexion en rapport avec un domaine aussi crucial et actuel que la prévention et la gestion des crises alimentaires.

Avant de terminer mon propos, je voudrais adresser mes vifs remerciements à tous les partenaires du CILSS notamment à l'Italie, à la France, à l'Union européenne, au Canada et à l'USAID dont le concours a permis d'organiser cette réunion et d'assurer le fonctionnement régulier du dispositif de veille régionale.

Ma gratitude va aussi aux différents partenaires techniques du CILSS : le FEWS NET USAID, le bureau régional du PAM et la FAO, qui nous ont accompagnés et qui continuent de nous faire confiance.

Tout en souhaitant un plein succès à vos travaux, je déclare ouverte la 22^{ème} réunion annuelle du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Je vous remercie.

Annexe 6 : Liste des participants

	Prénoms et Noms	Pays/organisation	Fonction	Adresse
	M. Musa S. MBENGA	CILSS/SE	Secrétaire Exécutif	03 BP 7049 Ouagadougou 03 Burkina Faso Tél : (226) 50 37 41 25 poste 211 Email : musa.mbenga@cilss.bf
	M. Dramane COULIBALY	CILSS/SE	Coordonnateur PRA/SA-LCD- POP	03 BP 7049 Ouagadougou 03 Burkina Faso Tél : (226) 50 37 41 25 poste 408 Email : dramane.coulibaly@cilss.bf Email : coul11500@yahoo.fr
	M. Matthias LANGE	CILSS/SE	Conseiller MIFRAC	01 BP 72 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél : (226) 50 37 41 25 poste 313 Email : matthias.lange@cilss.bf
	M. Amadou Mactar KONATE	CILSS/SE	Expert en sécurité alimentaire, volet PREGEC/Instru- ments	03 BP 7049 Ouagadougou 03 Burkina Faso Tél : (226) 50 37 41 25 poste 411 Email : amadou.konate@cilss.bf
	M. Moussa CISSE	CILSS / SE	Coordonnateur Programme Régional d'Appui Accès aux Marchés	03 BP 7049 Ouagadougou 03 Burkina Faso Tél : (226) 50 37 41 25 poste 404 Email : moussa.cisse@cilss.bf
	M. Moustapha AMADOU	CILSS/INSAH	Directeur Général INSAH	BP 1530 Bamako Mali Tél : (223) 222 23 37 / 674 41 20 Tél : (223) 629 02 24 Fax : (223) 222 78 31 Email : dginsah@insah.org Email : administration@insah.org
	M. Brahim SIDIBE	CILSS/CRA	Chef Département Information- Recherche	BP 11011 Niamey Niger Tél : (227) 31 53 16 Fax : (227) 31 54 35 Email : B.Sidibe@agrhyment.ne
	M. Brahim KONE	CILSS/CRA	Chef du département appui technique	BP 11011 Niamey Niger Tél : (227) 31 53 16 Fax : (227) 31 54 35 Email : B.kone@agrhyment.ne

	M. Abdallah SAMBA	CILSS/CRA	Chef Division Sécurité alimentaire et Accès aux Marchés	BP 11011 Niamey Niger Email : a.samba@agrhyment.ne
	M. Faustin GNOUMOU	CILSS/CRA	DG par intérim C/DFR	0425 Boulevard de l'Univers BP 11011 Niamey Niger Tél : (227) 20 31 57 58 Email : F.gnoumou@agrhyment.ne
	M. Yves Martin-PREVEL	IRD	Chargé de recherche	01 BP 182 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél : (226) 50 30 67 37 Fax : (226) 50 31 03 85 Email : prevel@ird.bf
	M. Francis DELPEUCH	IRD	Directeur de recherche	Email : delpeuch@mpl.ird.fr
	M. Charles-Edouard de SUREMAIN	IRD	Chercheur (Anthropologue)	IRD - IEDES Université de Paris 1 45, Bis avenue de la Belle gabrielle 94143 Nogent sur Marne Cedex Email : suremain@ird.fr
	M. Pierre JANIN	IRD	Chercheur	IRD - IEDES Université de Paris 1 45, Bis avenue de la Belle gabrielle 94143 Nogent sur Marne Cedex Tél : 01 43 94 72 37 Email : janin@ird.fr
	M. Salif SOW	FEWS NET	Coordonnateur Afrique	03 BP 7049 Ouagadougou 03 Burkina Faso Tél : 1 (226) 50 37 47 06 Email : ssow@fews.net
	M. Roy STACY	FEWS NET/ Chemanies Int.	Conseiller Principal	1717 H. ST. N.W. NW Washington DC 20006 USA Tél : 1(202) 955 75 95 Email : rstacy@fews.net
	M. Ibrahim LAOUALI	FEWS NET	Représentant regional	03 BP 7049 Ouagadougou 03 Burkina Faso Email : librahim@fews.net Email: librahim@chemonics.com
	M. Patricia Bonnard	FEWS NET/Chemonics Int.	Conseiller Commerce et Marché	1717 H. ST. N.W. NW Washington DC 20006 USA Tél : 1(202) 955 75 95 Email : pbonnard@fews.net

M. Henri JOSSERAND	FAO/SMIAR	Chef SMIAR	Viale delle Terme di Caracalla 00 153 ROME Italie Tél : (39) 06 57 05 30 99 Email : henri.josserand@fao.org
M. Jean SENAHOUN	FAO / SMIAR		Viale delle Terme di Caracalla 00 153 ROME Italie Tél : (39) 06 57 05 42 38 Email : jean.senahoun@fao.org
M. Stéphane JOST	FAO / Division du développement rural	Chargé de Communication	Viale delle Terme di Caracalla 00 153 ROME Italie Tél : (39) 06 57 05 62 23 Email : Stephane.Jost@fao.org
M. Paul Mathieu	FAO / Division du développement rural		Viale delle Terme di Caracalla 00 100 ROME Italie Tél : (39) 06 57 05 58 87 Email : Paul.Mathieu@fao.org
Mme Françoise TRINE	FAO/SICIAV		Viale delle Terme di Caracalla 00 100 ROME Italie Email : francoise.trine@fao.org
M. Marco GIOVANNONI	FAO/TCEO	Conseiller en sécurité alimentaire	Représentation FAO Dakar Sénégal Tél : (221) 450 23 64 Email : Marco.giovannoni@fao.org
M. Jean-François GASCON	FAO/TCEO	Liaison and Operations Officer	Viale delle Terme di Caracalla 00 1000 ROME Italie Tél : (39) 0657055141 Email : jeanfrancois.gascon@fao.org
M. Jamie WICKENS	PAM	Associate Director of Operations	Viale delle Terme di Caracalla 00 1000 ROME Italie Tél : (39) 06 65 13 27 58 Fax : (39) 06 65 13 27 61 Email : Jamie.wickens@wfp.org
M. Georges SIMON	PAM / INTERFAIS	Head, INTERFAIS	Via Cesare Giulio Viola 68 Parco de ' Medicis Italie Tel : (39) 06 6513 27 96 Email : george.simon@wfp.org
M. Cédric CHARPENTIER	WFP/VAM	Pre-crisis Information Officer	Tél : (39) 65 13 21 95 Email : cedric.charpentier@wfp.org

	M. Jan DELBAERE	WFP/VAM	Pre-crisis Information Specialist	Tél : (39) 65 13 26 56 Email : jan.delbaere@wfp.org
	Mme Agnès DHUR	WFP/ODAN	Methodology Specialist	Té : (39) 06 65 13 36 50 Email : agnes.dhur@wfp.org
	Mme Virginie CASROUGE	PAM / INTERFAIS		Via Cesare Giulio Viola 68 Parco de ' Medicis Italie Tel : (39) 06 6513 30 58 Email : virginie.casrouge@wfp.org
	M. Thomas LECATO	PAM/ODD	Senior Liaison Officer	Email : Thomas.Lecato@WFP.ORG
	M. Karim HUSSEIN	IFAD/FIDA Regional Office A 244	Economist, Western and Central Africa Division (PA)	Viale delle Terme di Caracalla 00 1000 ROME, Italie Email : k.hussein@ifad.org
	M. Jean-Pierre HALKIN	Commission Européenne DG EUROPAID	Chef d'Unité Ressources Naturelles	Commission européenne EuropeAid Office de coopération 200 rue de la Loi L41 1049 Bruxelles Belgique Email : Jean-Pierre.Halkin@ec.europa.eu
	M. Stéphane DEVAUX	CE/EUROPEAID	Conseiller en sécurité alimentaire	Commission européenne EuropeAid Office de coopération 200 rue de la Loi L41 1049 Bruxelles Belgique Tél : (32) 2 299 49 33 Fax : (32) 2 29 95 734 E-mail : stephane.devaux@cec.eu.int
	Mme Nadia LAMHANDAZ	Délégation de la Commission européenne /Burkina Faso	Chargé de programme	01 BP 352 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél : (226) 30 73 85 Email: nadia.lamhandaz@ec.europa.eu
	Mme Marie-Cécile THIRION	France/MAE	Chargée de Mission	20, rue Monsieur 75007 Paris France Tél : 01 53 69 41 12 Email : marie- cecile.thirion@diplomatie.gouv.fr
	M. Marc TROUYET	Ambassade de France auprès de la FAO	Représentant permanent adjoint	Tél : (39) 06 68 40 52 40 Fax : (39) 06 68 92 692 Email : marc.touyet@diplomatie.gouv.fr
	M. Jorge OLIVEIRA	USAID/WA	Conseiller en sécurité alimentaire	US AID E 45/3 independence Avenue PO Box 1630 Accra Ghana Tél : (233) 21 228 440 Email : joliveira@usaid.gov

	M. Benoît OUEDRAOGO	ACD - /Burkina Faso	Agent Suivi CILSS/ACDI	BP 865 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél : (226) 70 25 07 61/ 76 48 46 16 Email : benoit_ouedraogo@yahoo.fr
	M. Carol VOYER	ACDI - Canada	Directeur, Planification stratégique et gestion des opérations	Agence Canadienne de Développement International – ACDI 200, Promenade du Portage Gatineau - Canada Tél : 1 (819) 997 6119 Fax : 1 (819) 953 5834 Email : CAROL_VOYER@acdi-cida.gc.ca
	M. Mauro PEDALINO	MAE / Italie	Expert	Ministère des Affaires Etrangères Bureau Afrique subsaharienne Piazzale Farnesina 1 00164 Rome Italie Tél : (39) 6 36 91 54 83 / 6 36 91 42 60 Fax : (39) 6 32 40 20 06
	M. Mamadou CISSOKHO	ROPPA	Président d'Honneur	09 BP 884 Ouagadougou 09 Burkina Faso Tél : (221) 939 58 58 / 824 71 03 Tél : (226) 50 36 08 25 Tél : 06 14 37 39 00 / 558 14 55 Email : fongs@sentoo.sn Email : cet_roppa@yahoo.fr Email : roppabf@liptinfor.bf Email : asprodeb@asprodeb.org
	Mme Magali BOYCE	Médecins Sans Frontières (MSF)		8, rue Saint Sabin 75011 Paris France Tél : 01 40 21 27 67 Fax : 01 48 06 68 68 Email : mboyce@paris.msf.org Email : odile.hardy@msf.org
	Mme Lene POULSEN	Cardno Agrisystems	Team Leader	Tél : (44) (0) 1286 74 85 50 Tél : 1 (212) 661 88 59 Email : lene.poulsen@gmail.com
	M. Alasane SENGHORE	International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies	Head of Regional Delegation West and Central Africa	BP 25956 Dakar Fann Sénégal Tél : (221) 569 13 60 (rooming) Tél: (221) 869 36 41 / 869 36 40 Fax : (221)860 20 02 Email : asenghore@icrc.org Email: lfrcsn21@ifrc.org Email : alasan.senghore@ifrc.org
	M. Andrea DI VECCHIA	IBIMET/CNR		Via Caproni 8 50145 Florence Italie Tél : (39) 055 30 33 701 Fax : (39) 055 30 89 10 E-mail : a.divecchia@ibimet.cnr.it

	M. Félix HOUNTON	OMM	Administrateur de Programme	7 bis avenue de la Paix 1211 Genève Suisse Tél : (41) 22 730 83 06 Fax : (41) 22 730 80 47 E-mail : fhounton@wmo.int
	M. Amadou SOWE	DOSA (Department of State Agriculture)	Deputy Permanent Secretary SP CONACILS	The Quadrangle Banjul The Gambia Tél : (220) 4228 270 / 99 63 041 Tél : (220) 98 00 697 Fax : (220) 4228 998 Email : amadousowe2003@yahoo.co.uk
	M. Djitaingar DJIBANGAR	Ministère de l'Agriculture du Tchad	Directeur Générale Production agricole et formation	N'Djaména - Tchad Tél : (235) 52 45 38 Fax : (235) 52 45 38 Email : ddjibangar@yahoo.fr
	M. Ale NDIAYE	Conseil National à la Sécurité Alimentaire	Secrétaire Exécutif	34, Avenue Lamine Guèye X Auroroute Prolongée Dakar Sénégal Tél : (221) 823 11 87 / 641 96 30 Fax (221) 823 11 87 Email : secnsa@sentoo.sn Email : alendiaye6@yahoo.fr
	M. Bakari SEIDOU	Cellule Crises Alimentaires du Niger	Coordonnateur Cellule Crises Alimentaires	BP. 893 – Niamey Niger Tél : (227) 20 72 35 78 / 20 72 26 46 Fax : (227) 20 72 43 64 Email : cca-pm@intnet.ne
	M. Abdallahi Ould Ahmed DAMOU	Commissariat Sécurité Alimentaire Mauritanie	Commissaire du CSA	Nouakchott Mauritanie Email : csa-damou@csa.mr
	M. Gandega YELLI	Ministère du Développement Rural	Conseiller Technique du Ministre CONACILSS	Ministère du Développement Rural BP 180 Nouakchott Tél: (222) 652 79 48 / 631 96 01 Email : yellima@yahoo.fr
	M. Kalifa TRAORE	Statistika	Consultant	01 BP 3170 896 Av. Kwamé N'Krumah Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél : (226) 50 30 69 38 Fax : (226) 50 30 19 48 Email : ktraore@statistika.net
	M. André Anatole YAMEOGO	Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA)	Secrétaire Exécutif	Immeuble SONAGESS 896, Av. Dr. Kwamé N'KRUMAH 01 BP 4644 Ouagadougou 01 Tél : 50 31 69 52 / 50 31 68 49 Fax : 50 30 68 86 Email : secnsa.bf@fasonet.bf

	Mr. Soumabéré DIOMA	Comité Interprofessionnel des Céréales du Burkina (CIC-B)	Vice Président	11 BP - 1834 CMS Ouagadougou Burkina Faso Tél : (226) 50 34 06 34 Tél: (226) 20 52 01 19 Tél: (226) 70 24 47 98 Fax: (226) 50 34 06 34 Email: soumabere@yahoo.fr
	M. Gilles PEYRON Dit THOUARD	Ministère du Développement Rural Mauritanie	Conseiller du Ministre Ministère Développement Rural et Coordonnateur CILSS	Ambassade de France SCAC BP 203 Nouakchott Mauritanie Tél. : (222) 524 39 92 Port. : (222) 610 41 14 Email : peyrondt@mauritel.mr
	M. Hervé DELSOL	Ministère de l'Agriculture, Hydraulique et ressources Halieutiques	Conseiller technique sécurité alimentaire	BP 510 Ouagadougou Burkina Faso Tél : (226) 76 63 21 31 Email : h.delsol@laposte.net
	M. BONAVIA	Coopération italienne		Ouagadougou Burkina Faso
	M. Vignaroli PATRIZIO	IBIMET-CNR	Chercheur	Via Caproni, 8 50145 Firenze Italie Tél : (055) 30 33 711 Fax : (055) 30 89 10 Email : p.vignaroli@bimet.cne.it
	M. Alassane DIARRA		Consultant GRN-Foncier en zones arides	Email : adiarra@hotmail.com
	M. Normand LAUZON	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest	Directeur	4, Bd. des Iles - Bâtiment A 92130 Issy Les Moulineaux Tél : 01 45 24 90 13 Fax : 01 45 24 90 31 Email : normand.lauzon@oecd.org
	M. Jean ZOUNDI	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest		4, Bd. des Iles - Bâtiment A 92130 Issy Les Moulineaux Tél : 01 45 24 19 82 Fax : 01 45 24 90 31 Email : jean.zoundi@oecd.org
	M. Léonidas HITIMANA	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest		4, Bd. des Iles - Bâtiment A 92130 Issy Les Moulineaux Tél : 01 45 24 17 98 Fax : 01 45 24 90 31 Email : leonidas.hitimana@oecd.org
	M. Philipp HEINRIGS	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest		4, Bd. des Iles - Bâtiment A 92130 Issy Les Moulineaux Tél : 01 45 24 89 85 Fax : 01 45 24 90 31 Email : philipp.heinrigs@oecd.org

	M. Frank IGUE	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest		4, Bd. des Iles - Bâtiment A 92130 Issy Les Moulineaux Tél : 01 45 24 84 85 Fax : 01 45 24 90 31 Email : Franck.igue@oecd.org
	Mme Soura DIOP	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest		4, Bd. des Iles - Bâtiment A 92130 Issy Les Moulineaux Tél : 01 45 24 90 47 Fax : 01 45 24 90 31 Email : soura.diop@oecd.org